

Les dossiers d'Économie et Politique

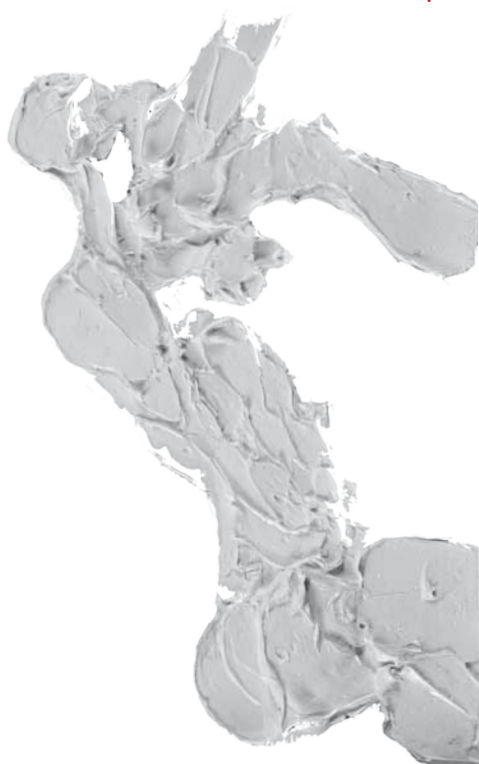
Face à la crise, quelles politiques économiques ?

La crise n'a pas commencé avec le coronavirus. Elle est loin d'être terminée. Les plans de suppressions d'emplois sont encore devant nous, avec leur cortège de chômage, d'angoisses pour le lendemain, d'appauvrissement de la société. En attendant, les milliards pleuvent. 100 milliards pour le « plan de relance » de Bruno Le Maire, Jean Castex et Emmanuel Macron. 750 milliards pour celui de l'Union européenne. Sans compter les 4 000 milliards que la BCE met sur la table, entre refinancement des banques à taux négatif et achats effrénés de titres financiers.

Mais pour quoi faire ? relancer l'« offre », disent-ils : soutenons les profits, et les emplois viendront de surcroît, si les entreprises le veulent. C'est-à-dire les politiques mêmes pratiquées depuis quarante ans, et qui nous ont conduits à la crise que nous vivons aujourd'hui. En réalité, cela ne renforce absolument pas l'offre, c'est-à-dire l'efficacité de l'appareil productif ; car l'offre, ce sont d'abord les capacités créatives des êtres humains, leurs compétences, leur créativité. C'est le dynamisme de nouveaux services publics, moteurs de la révolution écologique et de la révolution informationnelle. Cela ne fait pas bon ménage avec le chômage, la précarité, la subordination à l'employeur qui fonde le salariat capitaliste. Nous proposons de prendre les choses de façon rigoureusement inverse : partir des êtres humains, construire la possibilité, pour chacun, de choisir les étapes de sa vie, en alternant

emploi et formation (grâce à la réduction du temps de travail permise par les gains de productivité), avec un revenu prenant en compte les qualifications enrichies au fil de ce parcours, sans jamais passer par la case « chômage ». La brutalité de la crise ne nous donne pas le loisir d'attendre pour réaliser ce projet révolutionnaire. C'est tout de suite qu'il faut bousculer le pouvoir du capital jusqu'en son cœur, l'entreprise et l'utilisation de l'argent.

C'est pourquoi ce dossier met à la disposition des lecteurs, non seulement une critique des politiques actuelles et des logiques qui les inspirent mais aussi les propositions du PCF et les actions qui peuvent être engagées sans attendre pour exiger, par exemple, que des conférences locales, régionales et nationales mobilisent toutes les forces économiques et sociales autour d'objectifs chiffrés, démocratiquement décidés et contrôlés, de sécurisation de l'emploi, de la formation, de développement des services publics avec une autre utilisation de l'argent public mais surtout de l'argent des entreprises et de l'argent des banques.



Plan de relance : des mots pour l'emploi et l'« offre », cent milliards pour les profits

Frédéric Boccara

Emmanuel Macron, Jean Castex et Bruno Le Maire ont entretenu le suspense sur le plan de relance qu'ils ont fini par annoncer le 3 septembre, à l'instar de ce qui s'est fait dans les autres pays développés. Ils prétendent que leur préoccupation est de préserver l'emploi et les compétences vitales pour l'économie française. Mais il y a essentiellement deux types de mesures : baisses des impôts sur le capital et les profits, aides à l'investissement sans critères ni conditions. L'emploi, on verra. Le Premier ministre n'ose d'ailleurs annoncer que 160.000 emplois. L'emploi doit, pour eux, rester soumis à la rentabilité financière, à la dictature du taux de profit imposée par tout le système de pouvoirs du capital et du grand patronat. Par ailleurs, l'indemnisation du chômage partiel a été diminuée dès juin à 72 % du salaire (contre 84 % auparavant) et les entreprises qui embauchent des jeunes en CDD de 3 mois toucheront une prime de 4.000 euros.

Le ministre de l'Économie et des Finances nous tient un discours très politique sur l'emploi. Il dit en substance, comme Emmanuel Macron et son premier ministre Castex : « Nous avons fait ce qu'il faut en soutenant la "demande" (la consommation), par les mesures sur le chômage partiel et sur le revenu des artisans, TPE et auto-entrepreneurs. Mais l'essentiel, maintenant, c'est de soutenir l'investissement, c'est-à-dire "l'offre" (la production) ! ».

Ainsi par un tour de passe-passe habituel : (1) il réduit l'offre à l'investissement, **donc exit l'emploi, la formation, donc le travail**, alors qu'ils sont décisifs pour développer l'offre, une tout autre offre, une tout autre production ! (2) Et il réduit l'appui à l'offre à un appui au capital – « l'investissement » – à des cadeaux aux profits, au lieu d'appuyer les salaires, les dépenses pour les services publics et les dépenses sociales (3) il instaure et conforte le patronat comme

interlocuteur exclusif sur l'offre, sur l'investissement et la production, face pourtant au besoin de plus en plus pressant de pouvoirs démocratiques pour les travailleurs, les habitants et leurs élus sur ces investissements et sur les décisions de production, et même de recherches !

Une doctrine en trois volets

S'ajoute un **second volet**. Il laisse entendre : « Les exigences de verdissement et d'écologie vont nous aider et nous faciliter la tâche : il faut d'autant plus aider les entreprises à investir ! ». Et c'est un point majeur du plan Castex. En gros : « ne vous en faites pas, ce ne sera pas le même type de capitalisme » mais appuyez le capital. Pourtant, en matière d'écologie, l'emploi, la créativité humaine, la formation, la recherche sont la clé décisive, la condition pour trouver les solutions, et pour les mettre en œuvre !

Pour nous, l'emploi n'est pas un accompagnement « social », une « contrepartie », pour faire accepter des solutions prétendument écologiques supprimant des masses d'emplois. Une transition écologique réussie sera indissociablement écologique et sociale, ou elle ne sera pas !

Et pour nous l'emploi est une priorité avec plus de 6 millions d'inscrits à Pôle emploi, un million de chômeurs en plus et la perspective d'un second million d'ici la fin de l'année ! L'emploi est une priorité, mais un emploi non précaire, sécurisé, avec un bon revenu, un travail d'un autre type, progressivement émancipé, où les travailleurs et travailleuses sont des personnes, interviennent sur le sens de leur travail, et dans la gestion, et ne sont pas réduits à une marchandise, simple force de travail.

C'est pourquoi nous récusons le discours à la mode qui consiste à accompagner « la » transition éco-

1. Seulement la CSG et la CRDS.

2. Plus exactement : par « unité de consommation », qui pondère différemment les gens s'ils sont plusieurs dans le même foyer ou isolés, ou les jeunes enfants. Par exemple deux personnes en couple représentant un peu moins que 2 unités.

logique par de la « justice sociale ». Ce serait considérer encore une fois le social et l'emploi comme une simple conséquence et non un levier décisif pour une véritable transformation écologique.

D'autre part, ramener à l'investissement, c'est maintenir la domination de la rentabilité du capital et la priorité au profit, c'est-à-dire à l'accumulation. Alors qu'il s'agit au contraire d'économiser du capital et de développer les capacités humaines, de développer dans le même temps notre niche écologique dans une nouvelle conception de l'efficacité, économique, sociale et environnementale. C'est cette conception qui doit s'imposer. Mais elle exige une transformation révolutionnaire des rapports sociaux pour que puisse pleinement s'accomplir la révolution informationnelle et écologique des forces productives sociales qui pousse et reste emprisonnée dans la gangue des rapports capitalistes et marchands, comme nous le disions en substance à notre 38e congrès. Car nous sommes porteurs de l'avenir, dans cette société bloquée!

Pour cela, il faut affronter la logique capitaliste et toute cette classe capitaliste moderne au pouvoir, celle du capital financier et de la techno-finance. Ce n'est pas une simple « transition » automatique et technique, gentilette.

Enfin, **troisième couche** de ce discours politique, **les relocalisations**, la « souveraineté » si on veut. Pour les relocalisations, c'est simple nous disent-ils : « baissions les impôts des entreprises et acceptez de baisser vos salaires ». La baisse des impôts dits « de production » (qui sont en fait surtout des impôts sur le capital et les profits) est présentée comme une condition pour relocaliser. Mais précisément, c'est la fuite en avant dans la même chose qu'avant : la compétition meurtrière entre pays pour attirer les capitaux... au détriment des implantations existant dans les autres pays! Et donc une guerre économique renforcée. Une guerre économique qui se ferait par le moins-disant social et fiscal, donc au détriment de nos services publics, des salaires et des revenus du plus grand nombre, depuis les ouvriers jusqu'aux cadres, en passant par les agents des services publics, les chômeurs et les retraités.

C'est pourquoi, pour ne pas être suiviste de cette conception, nous disons (dans le document adopté par notre CN de juin) « nouvelle maîtrise de la localisation des productions ». Et nous ajoutons non seulement le besoin de partage des coûts autrement que par les prises de contrôle d'immenses ensembles financiers, mais aussi le besoin d'une autre mondialisation avec d'autres institutions internationales, et des traités de maîtrise des échanges internationaux et investissements, des traités qui viseraient dans leur objet le développement des biens communs dans les différents pays impliqués. C'est notre réponse au défi posé par Trump. Et là-dessus nous ne serons pas seuls. Car des milliards d'êtres humains sont confrontés à ce défi.

Un bougé important : « sécuriser »... en paroles

Revenons au discours développé par nos dirigeants. La violence de la crise et la maturation des consciences comme de la réalité objective les ont amenés à l'infléchir sur un point majeur : ils ont dû expliquer qu'il fallait sécuriser les gens pour maintenir les revenus et pour conserver les compétences. C'est très important! C'est un bougé majeur dans notre sens.

L'ont-ils fait? Ils ont fait du chômage partiel massivement, ce qu'ils n'avaient pas fait après la crise de 2007-2008. Et ils l'ont justifié par ces deux arguments : maintien des revenus et compétences. Mais ils ont maintenu le principe du chômage, et ils n'ont pas maintenu l'ensemble du revenu (84 % du salaire net, pour le chômage partiel), sans compter qu'il n'y a pas de cotisations sociales sur l'indemnité de chômage partiel¹.

Tant et si bien que près d'un million d'intérimaires ou en fin de CDD se sont vus rejetés au chômage et que les revenus ont quand même connu un recul historique, avec -1,4 %, puis -4,6 % au second trimestre par personne² pour le revenu disponible brut après allocations chômage et autres prestations sociales! C'est le plus fort recul jamais enregistré depuis 1949 (début des séries de comptes de la Nation).

Cela a engendré une explosion de la pauvreté, notamment chez

les jeunes, y compris les jeunes couples avec enfant.

Et, dans les grandes entreprises comme Airbus, Derichebourg, Renault et bien d'autres, recevoir les fonds du chômage partiel (rebaptisé « activité partielle ») n'a pas empêché les annonces de licenciements et de suppressions d'emploi qui sont donc à venir. Ces grands groupes ont même reçu des milliards pour accompagner les licenciements, et soi-disant recomposer leur offre.

En outre, le dispositif de chômage partiel va se réduire progressivement aussi pour le revenu, limité à 72 % du salaire à partir du 1^{er} juin, soit encore 14 % de moins. Tout ceci jusqu'au 1^{er} novembre... Après, « nous verrons », a déclaré B. Le Maire à l'université d'été du Medef.

Donc, ils sont obligés de bouger, mais ils le font, pourrait-on dire, tous freins serrés et la tête à l'envers! En faisant massivement le contraire en même temps. D'ailleurs, ils présentent à présent le chômage comme fatal : il va y avoir, disent-ils, 800 000 emplois détruits et plusieurs milliers de chômeurs supplémentaires. Ils nous présentent le chômage comme inéluctable tout en prétendant tout faire contre! Mais ce « tout faire », Jean Castex vient de le dire avec son prétendu « langage de vérité », ce sera... 160 000 emplois. Au mieux!!

Ce faisant, ils peuvent toujours appeler à la « confiance » dans l'avenir, chacun sait que le risque de chômage va aller grandissant, et ce n'est donc pas demain que les ménages vont décaisser massivement l'épargne de précaution qu'ils ont mise de côté... pour ceux qui ont pu le faire!

Il en irait tout autrement si on affirmait le principe de zéro chômeur, avec une sécurisation et une réelle perspective d'emploi, des mises en formation avec un bon revenu, le développement de ces fameuses « compétences », parce que l'on préparerait réellement les emplois de demain pour chacune et chacun.

Ceci dit, voyons bien que la société elle-même, pas les communistes tous seuls!, met à son ordre du jour la recherche de sécurités de vie nouvelles et émancipatrices... Mais elle le pratique à l'envers.

En réalité, au fond d'eux-mêmes, nos gouvernants pensent qu'on a eu une crise « exogène », c'est-à-dire dont les causes sont totalement externes, que cela va prendre un ou deux ans, disent-ils, pour qu'on retrouve la trajectoire antérieure, et pour que celles et ceux qui l'ont perdu retrouvent un emploi ! D'ici là, il faudrait limiter au maximum la casse.

Ils nient profondément, en fait, l'exigence de transformation de leur système !

Une recherche de remodelage des institutions

Ainsi, au total nos gouvernants nous disent « laissez les mains libres à l'État, un État fort qui va vous protéger et organiser tout cela »... Merci bien ! Comme on l'a si bien vu durant le confinement avec la désorganisation du système de santé, la non-production de masques, l'insuffisance de production de tests et d'organisation coordonnée dans les territoires, de machines dans les laboratoires pour réaliser et suivre les tests.

Et pour prétendre agir, on nomme un commissaire au Plan. Avec quels pouvoirs ? quelles missions ? quelle démocratie ? quelles relations avec les travailleurs, les habitants, avec les associations, les organisations syndicales, qui sont véritables forces vives du pays ?

Il s'agit plutôt, au mieux, de boucher un trou dans la raquette de leur organisation étatique excessivement déstabilisée par des années de néolibéralisme, un trou qu'on va combler pour organiser une coopération plus étroite et décentralisée avec le patronat et au service du grand capital.

Il s'agit aussi pour eux, dans le même temps, de poursuivre une intégration fédéraliste européenne, mâtinée d'étatisme autoritaire, contrairement à ceux qui ont cru à un délitement de l'UE. Et cela va de pair avec l'attisement des nationalismes et des dominations internes.

Les « 100 milliards » du plan Castex

Le plan du gouvernement Castex présenté jeudi 3 septembre à grands coups de trompette annonce 100 milliards d'euros. Ce

serait historique ? Heureusement ! Il n'y a pas de quoi s'en flatter car le recul d'activité comme le niveau du chômage ou le recul du revenu sont eux aussi historiques.

En réalité, sur les 100 milliards, le gouvernement français n'en met que 60, les 40 autres viennent de l'UE. Leur utilisation ? C'est simple : baisse des impôts sur les profits des entreprises et leur capital (20 milliards) et investissement, investissement, encore investissement ! Pour l'emploi aucune condition n'est imposée aux entreprises. Ce sera, si les patrons, si la conjoncture, les banques et la technique le veulent bien... Le gouvernement n'espère au mieux que 160 000 emplois, et en 2021 ! Et puis on fera un peu moins qu'avant pour le chômage partiel. Pour la formation, c'est plus que ridicule : 1 % des 100 milliards !

Mais Jean Castex en fait des tonnes sur l'écologie, secteur par secteur, sans bien savoir ce que cela donnera, sauf en espèces débouchantes pour les grands patrons et le capital. Comme ils ont maintenu la baisse de l'impôt sur les bénéfices en même temps que celle des impôts dits de production, *Les Échos* écrivent avec gourmandise « ce sera fromage et dessert » !

Aucune condition ? Si, il y a une condition... offerte aux entreprises ! Et elle concerne les jeunes :

on prie les entreprises d'embaucher des jeunes, surtout en alternance et en stage, et pour cela on va baisser encore les cotisations sociales sur leur salaire, donc le coût du travail. Ce sont les vieilles, vieilles solutions qui ne marchent pas !! Il ne suffit pas de dire que cela ne crée pas d'emploi. Disons aussi que c'est pervers, car cela :

- mine l'emploi en qualité et donc l'efficacité ;

- attise la concurrence entre les générations et les travailleurs, entre diplômés et non-diplômés ;

- et instille l'idée qu'un jeune, cela doit être en quelque sorte « bradé » pour être embauché ! ;

- en outre, cela déstabilise le financement de la Sécurité sociale.

Concernant les jeunes, Castex instaure en outre une prime à l'embauche pour des CDD de 3 mois, ce qui va accélérer la rotation et donc leur précarité.

Notons au passage que la baisse des impôts dits « de production » est en réalité une baisse des impôts sur le capital ou sur les profits... et que c'est le monde du travail, chômeurs et retraités inclus, qui va les payer puisque l'État annonce qu'ils seront compensés par la TVA.

Par ailleurs, en insistant sur les 100 milliards d'euros du plan Castex, ils masquent les quelque 300 milliards qui ont été mis



jusque-là, durant le confinement et en juin-juillet et ont creusé le déficit... déficit financé – indirectement – par la BCE. Et au nom duquel on va nous demander des sacrifices, alors qu'il faudrait abaisser à 0 % les intérêts de remboursement de la dette (aujourd'hui, la France débourse autour de 40 milliards d'euros), en logeant celle-ci dans un Fonds européen spécifique pour les services publics, recevant la monnaie créée par la BCE alors qu'actuellement ce sont les Black Rock, Axa, Goldman-Sachs et consorts qui reçoivent cet argent pour, eux-mêmes, financer ce qu'ils veulent, dont les États. Pour commencer, la Caisse des dépôts pourrait lancer le mouvement, le proposer à d'autres banques publiques d'Europe, et exiger elle-même d'être refinancée par la BCE.

Dans ces 300 milliards, il y avait essentiellement quatre types de mesures :

- le dispositif de chômage partiel ;
- les aides directes aux grands groupes et aux filières où on annonce des suppressions d'emploi (aérien, automobile...) ou à celles qui sont spécifiquement touchées (tourisme, spectacle vivant...) sans conditions sur l'emploi ;
- un soutien au revenu des artisans, patrons de TPE/PME et auto-entrepreneurs ;
- des suspensions de paiements (impôts, cotisations sociales, ou encore remboursement des crédits en cours).

Quatre ensembles, auxquels s'ajoute le fameux PGE, prêt garanti par l'État, qui n'est pas un déboursement de fonds publics, mais uniquement une garantie assurée par l'État en cas de non-remboursement des prêts bancaires. Pour l'instant, il semble que l'État n'a rien eu à déboursier.

Le Monde ne s'y trompe pas qui titre : « Baisses d'impôts et investissements de long terme », sans prendre le risque de titrer sur l'emploi. Tandis que le très macronien et très patronal *Les Échos* relaie la propagande gouvernementale et titre « L'exécutif met le paquet pour contrer la montée du chômage ». C'est faux. Des aides aux profits et aux investissements, cela ne fait pas de l'emploi ! Cela peut même faire des délocalisations...

Pour renforcer l'esbroufe, le Premier ministre énumère avec son plan toute une ribambelle de secteurs et de pseudo-projets : hydrogène, fret ferroviaire, rénovation thermique, etc. Mais ce ne sont que des thèmes, pour masquer qu'il effectue essentiellement des cadeaux aux profits et au capital, et rien pour l'emploi : zéro emploi pour l'hôpital, autant d'argent pour l'investissement de la SNCF que l'an dernier et aucun engagement d'emploi, alors que 10 000 suppressions d'emploi sont prévues dans le fret ferroviaire ! On peut toujours acheter des trains et construire des rails, s'il n'y a personne pour les conduire, pour organiser la logistique, etc., cela ne marchera pas et fera des gâchis considérables.

Par ailleurs, 1 % de la somme totale, oui 1 % seulement, est consacré à la formation ! Quant à la rénovation thermique, comment peut-on envisager d'en faire une réalité sans formation massive de ceux qui en sont les artisans ? Et sans un appui financier conséquent à celle-ci.

Dire investissement pour l'« hydrogène », ou dire « fret ferroviaire », ce n'est pas dire « emploi ». Avec la révolution informationnelle qui donne un rôle clé au travail vivant, si on ne fait pas emploi et formation, il n'y aura ni développement du fret ferroviaire, ni utilisation efficace et massive d'un hydrogène non polluant ! À partir des besoins de production, besoins sociaux de vie et besoins écologiques, il faut dire « emploi et formation » d'abord, et investissement ensuite, la recherche se situant entre les deux.

Donc, argent pour les profits et le capital, au nom de l'investissement, et ils croisent les doigts pour l'emploi ? Tout en organisant encore plus la baisse du coût du travail, mais en conjuguant certaines protections par le chômage partiel avec affirmation du risque de chômage et de sa fatalité. Ils appellent ainsi à se satisfaire de sacrifices renouvelés...

Pro-entreprise ? Pro-offre ? Mais cette même politique a fragilisé la production, c'est-à-dire l'offre, pendant des décennies !! Nous sommes pour développer une toute autre entreprise, une toute autre offre, avec une efficacité nouvelle, sociale et écologique : c'est-à-

dire avec en son cœur l'emploi et la formation comme moteur, et non comme conséquence éventuelle, et la lutte contre le coût du capital au lieu de celle contre le coût dit « du travail ».

Alors bien sûr, il y a le changement sur le chômage partiel. Mais enfin, le chômage partiel, ce n'est pas l'emploi ! Et en plus, il n'est que momentané.

La ficelle principale, c'est de couper d'un côté l'investissement, la production, de l'autre côté l'emploi et le chômage. Les décisions d'investissement, de production, les décisions de recherche seraient du ressort des patrons et des choix boursiers du capital financier. Les décisions d'emploi seraient une pure conséquence de ces choix en amont, réservés aux patrons et dominés par le capital, ses pouvoirs et ses exigences de rentabilité. La puissance publique, la politique ne pourrait qu'accompagner cela, avec des aides à l'investissement, indépendamment de l'emploi, avec l'indemnisation du chômage ou en amendant à la marge par quelques subventions à l'emploi, ou en baissant le coût du travail, renforçant au passage la concurrence et fragilisant la situation des salariés, donc leur efficacité.

J'insiste, l'emploi ne doit pas être une simple « contrepartie » d'un plan malsain, mais un levier majeur incluant la formation. Ce qui implique, non pas de mettre des contreparties, mais des conditions très précises, d'organiser leur suivi, et de baisser d'autres coûts que celui dit « du travail ».

On retrouve cette coupure jusque dans les institutions puisque l'on va prétendre que les régions ont en charge le « développement économique » mais pas l'emploi... qui, lui, serait réservé à d'autres niveaux institutionnels. Il est crucial de mettre à bas cette construction politique, idéologique et institutionnelle par une campagne tenace, de la dénoncer et de proposer autre chose, jusque dans nos campagnes électorales. J'ai en tête les prochaines élections régionales, les départementales, mais bien sûr aussi les scrutins présidentiels et législatifs à venir.

C'est dire l'exigence d'un apport communiste, l'intérêt de son originalité, pour répondre à la crise du pays et pour en quelque

sorte « recomposer la gauche », mais en recomposer le contenu, en rupture avec les errements pro-capital engagés dès le tournant de 1982-1983 mais avec un projet à la hauteur des défis du 21^e siècle, avec les révolutions informationnelles et écologiques, et celle de la mondialisation ou de la monnaie, mais aussi à la hauteur de l'exigence profonde démocratique et d'intervention.

Le plan adopté au conseil national du PCF en juin dernier contient un ensemble de propositions

immédiates pour y répondre, accompagnées d'éléments de financement (cotisations sociales, nouvel impôt sur les bénéfices incitatif à la production de richesses et à l'emploi, pénalisant les autres, taxation du capital des entreprises et pas seulement l'ISF, crédit bancaire nouveau, fonds publics en levier sur les banques et entreprises, création monétaire de la Banque centrale européenne, avec d'une part notre proposition de fonds européen, et d'autre part la proposition que la Banque de

France impulse un refinancement des entreprises sur critères de création d'emploi comme les textes européens le lui autorisent).

Ces propositions sont de nature globale. Mais l'heure est à la résistance acharnée et à la construction, à partir des exigences des gens, là où ils sont, en donnant une perspective d'ensemble certes, mais à partir du terrain. C'est l'objet de la campagne pour l'emploi que le conseil national du PCF a lancée le 5 septembre. ■

Jean Castex : démagogie ou immaturité ?

Michel Volle

Nous remercions vivement Michel Volle de nous avoir autorisés à reproduire le billet placé le 12 août sur son blog <<https://michelvolle.blogspot.com/2020/08/jean-castex-demagogie-ou-immaturite.html?m=1>>.

Après avoir entendu le 15 juillet la déclaration de politique générale du Premier ministre j'ai dit mon inquiétude à une amie.

Elle : il faudrait savoir si Jean Castex pense vraiment ce qu'il dit. Les Français sont tellement immatures, tellement capricieux qu'il faut avant tout les calmer. Un ronron démagogique autour de l'environnement et du social peut les apaiser, ce sera toujours ça de gagné.

Moi : les Français ne sont pas tous immatures. Beaucoup d'entre eux sont capables de reconnaître, si on la leur présente, l'orientation qui permettra de redresser notre économie...

Elle : je sais à quelle orientation tu penses. Crois-tu qu'un Premier ministre puisse l'évoquer ? Cela ferait ricaner les gens des médias, les économistes les plus renommés et aussi ses petits camarades

énarques, car s'intéresser à cette orientation est aujourd'hui, en France, le plus sûr moyen de couler sa carrière. Le virus de l'immaturité est endémique.

Moi : je crois pourtant utile de décrire clairement la situation. Je connais des énarques qui ont tout compris, c'est donc possible. Il est vrai qu'ils ont sacrifié leur carrière... Je veux croire que Jean Castex n'est pas un démagogue et qu'il pense vraiment ce qu'il a dit. Je prends donc son discours au sérieux : il n'en est que plus inquiétant.

« Nous pouvons redevenir une grande Nation industrielle grâce et par l'écologie », a dit Jean Castex. C'est une erreur stratégique car l'écologie n'est pas une *ressource* mais une *contrainte*.

Cette contrainte est absolue : il faut impérativement respecter la nature et combattre le réchauffement climatique. Cela suppose un chan-

gement des comportements et, aussi, la mise au point de procédés nouveaux s'appuyant sur l'état de l'art des techniques.

Mais l'écologie *utilise* les techniques : elle ne se trouve pas sur le front de taille de leur évolution¹.

Les techniques fondamentales du système productif étaient naguère la mécanique, la chimie et l'énergie. Le « système technique contemporain »² (STC) qui s'est déployé à partir des années 1970 s'appuie sur la synergie de la microélectronique, du logiciel et de l'Internet. La mécanique, la chimie et l'énergie n'ont certes pas disparu ainsi que la nature physique dans et sur laquelle elles agissent, mais leurs progrès actuels, ainsi que ceux de la biologie et de l'écologie, résultent de leur *informatisation* : les automobiles, avions, machines à laver, cuisinières, etc., se perfectionnent en s'informatisant, leur conception s'appuie sur des

simulations dans l'espace « virtuel » de l'informatique. *Industrialiser*, aujourd'hui, c'est *informatiser*, et cette action comporte deux dimensions : *utiliser* et *produire* l'informatique.

Utiliser l'informatique

Lorsque Jean Castex dit « nous accélérerons la numérisation des entreprises et des administrations », il se sert d'un terme inexact pour parler de leur *informatisation*, c'est-à-dire du *système d'information* qui organise et outille le travail qu'il convient d'automatiser comme celui qu'il vaut mieux confier au cerveau humain³.

Le système d'information s'entrelace ainsi à la production, à la gestion et à la stratégie : il éclaire la mission de l'entreprise⁴. Sa définition suppose donc une démarche dont la profondeur contrarie ceux qui, adhérant à une conception presse-bouton de la technique, croient qu'il peut suffire de se procurer des « outils ».

J'ai consacré des livres et articles à l'art de l'informatisation et aux pièges qu'il doit éviter⁵. Cet art étant difficile et méconnu, les systèmes d'information sont généralement en mauvais état. Ni le système de santé, ni le système judiciaire, ni le système éducatif ne sont aujourd'hui raisonnablement informatisés. Les entreprises dont le système d'information est de bonne qualité sont de rares et admirables exceptions. La plupart de nos entreprises sont immatures et donc obsolettes en regard du système technique contemporain et de la situation présente⁶. Le Premier ministre n'aurait-il pas dû leur demander, en contrepartie des milliards que l'État va leur distribuer pour compenser les effets de la crise sanitaire, d'y remédier pour « recréer les conditions d'une croissance économique plus robuste, plus innovante, plus écologique et plus solidaire » ?

Si Jean Castex pensait aux systèmes d'information lorsqu'il a parlé de « numérisation », il l'aurait dit. Le plus vraisemblable, c'est qu'il est de ceux,

nombreux, qui, évoquant le « numérique » et l'« intelligence artificielle »⁷ sans penser à ce que ces mots désignent, « parlent sans jugement de choses qu'ils ignorent »⁸.

Lorsqu'il dit « nous développerons sur notre territoire les technologies d'avenir », pense-t-il aux techniques fondamentales du STC ? Il ne mentionne que l'écologie, avec un « plan vélo », la « rénovation thermique des bâtiments », etc.⁹, et « des interventions ciblées sur les filières stratégiques comme l'automobile et l'aéronautique ».

“

La place d'une nation dans le concert de la géopolitique dépendra de sa maîtrise de ces techniques fondamentales, donc de sa capacité non seulement à utiliser l'informatique mais à la produire.

”

Or la place d'une nation dans le concert de la géopolitique dépendra de sa maîtrise de ces techniques fondamentales, donc de sa capacité non seulement à *utiliser* l'informatique mais à la *produire*.

Produire l'informatique

Les techniques fondamentales de notre temps sont, rappelons-le, la microélectronique, le logiciel et l'Internet.

Les États-Unis se sont placés dès leur début sur le front de taille de ces disciplines.

C'est chez eux que les innovations les plus décisives ont été accomplies : organisation du travail de bureau dès les années 1880, invention du téléphone, du transistor, des circuits intégrés et du microprocesseur, conception des langages¹⁰ et systèmes d'exploitation, science des algorithmes¹¹, déploiement de l'Internet¹², etc. Si la contribution de certains Européens a été importante¹³, c'est aux États-Unis qu'elle a pu porter ses fruits et qu'ils exercent une hégémonie dans le cyberspace¹⁴.

L'État américain a soutenu l'innovation et utilise l'extraterritorialité de la loi américaine pour nuire aux concurrents étrangers. Les grands centres de données se trouvent aux États-Unis, sous le contrôle d'Amazon, Microsoft, Google, Facebook, etc., de sorte que les entreprises qui en sont clientes sont (parfois sans le savoir) soumises au *Patriot Act* et au *Cloud Act* américains. Le règlement ITAR¹⁵ permet aux États-Unis d'imposer des restrictions à l'exportation européenne des produits qui comportent des composants d'origine américaine, comme ils l'ont fait pour les missiles qui équipent le Rafale¹⁶.

Comme le dit Jean Castex, « nous avons atteint un niveau de dépendance qui n'est pas raisonnable, qui n'est pas acceptable », mais rien n'indique qu'il a pensé à l'informatique.

Les États-Unis restent *leaders* dans les systèmes d'exploitation (Google, suivi par Microsoft) et le Cloud (les mêmes, plus Amazon), mais le *leader* dans les microprocesseurs est Taïwan avec TSMC, qui possède la seule usine capable de produire selon la géométrie à 7 nm, suivi de près par le Coréen Samsung. Le microprocesseur du dernier iPhone a été conçu par ARM, entreprise britannique, et fabriqué par TSMC.

Tandis que la Chine avance à marche forcée pour rattraper son retard et que quatre « cyberdragons » de plus petite

1. Jeremy Rifkin a égaré les intuitions lorsqu'il a dit que la transition énergétique était la « troisième révolution industrielle ». Trop de gens l'ont pris au sérieux (*The Third Industrial Revolution*, Griffin, 2013.)

2. Bertrand Gille, *Histoire des techniques*, Gallimard, 1978.

3. « "What can be automated?" is one of the most inspiring philosophical and practical questions of contemporary civilization » George Forsythe, « Computer science and education », *Information processing 68*, North Holland 1969, p. 92.

4. Michel Volle, *Valeurs de la transition numérique : civilisation de la troisième révolution industrielle*, Institut de l'icône, 2018.

5. Voir par exemple *De l'informatique : savoir vivre avec l'automate*, Économica, 2006, et l'article « Systèmes d'information » de l'*Encyclopédie des techniques de l'ingénieur*, 2011.

6. Michel Volle, *Iconomie*, Économica, 2014.

7. Pierre Blanc et alii, *Élucider l'intelligence artificielle*, Institut de l'icône, 2018.

8. René Descartes, *Discours de la méthode*, 1637.

9. « Le plan de relance proposera de mobiliser plus de 20 milliards d'€ pour la rénovation thermique des bâtiments, pour réduire les émissions des transports et de nos industries, pour produire une alimentation plus locale et durable, pour soutenir les technologies vertes de demain comme les batteries, pour mieux recycler et moins gaspiller. »

10. Richard L. Wexelblat, *History of Programming Languages*, Academic Press, 2014.

11. Donald Knuth, *The Art of Computer Programming*, Addison Wesley, 2011.

12. Katie Hafner et Matthew Lyon, *Where Wizards Stay Up Late*, Touchstone 1998.

13. Tim Berners-Lee, Linus Torvalds, Niklaus Wirth, Jean Ichbiah, Donald Davies, Louis Pouzin, etc.

taille (Corée du Sud, Singapour, Israël et Taïwan) se trouvent au premier rang dans certains domaines, l'Europe et la France semblent paralysées¹⁷.

Plusieurs entreprises européennes ont un potentiel élevé (ARM déjà citée, le suédois Ericsson, le finlandais Nokia, le franco-italien STMicro, le français Dassault Systems, l'allemand SAP) mais ni les dirigeants politiques, ni les citoyens, ni les médias n'en semblent conscients. Le Japonais Softbank ayant mis en vente sa participation dans ARM, l'Europe risque de perdre un de ses fleurons en informatique et cela ne semble pas l'émouvoir¹⁸.

Laurent Bloch a énuméré les critères de la cyberpuissance en s'inspirant du professeur Yang Yukai, conseiller du gouvernement chinois¹⁹. Outre l'éducation et la recherche, l'effort doit porter sur :

- l'infrastructure du réseau à haut débit ;
- les systèmes d'exploitation et les processeurs ;
- les logiciels et le commerce électronique ;
- la cybersécurité ;
- la capacité d'exprimer son point de vue dans la géopolitique de l'informatique ;

– la présence active dans les postes de commandement du cyberspace (IETF²⁰, W3C²¹ et ICANN²²).

Quelle stratégie ?

La liste ci-dessus définit le programme d'une stratégie qui semblera raisonnable à ceux qui sont conscients de la situation. L'Europe et la France semblent cependant tentées de se comporter en pur utilisatrices. Qu'importe, de ce point de vue, si l'on ne maîtrise pas les techniques fondamentales : il suffira de savoir s'en servir.

Mais le pays qui maîtrise ces techniques sera le mieux placé pour les utiliser efficacement : elles auront été conçues pour répondre à ses besoins ; le milieu scientifique et technique dont elles sont issues forme les compétences nécessaires à leur utilisation²³ ; enfin le pays qui produit les composants les plus efficaces pourra toujours s'en réserver l'usage et l'interdire aux autres.

Il est donc vain de croire qu'un pays puisse développer durablement son économie sans maîtriser les techniques fondamentales.

Une politique immature, qui ignore la concurrence géo-

politique autour de ces techniques, satisfera le MEDEF en soutenant des entreprises obsolètes, séduira la population en parlant de l'environnement et en multipliant les mesures « sociales », mais elle n'aura aucun avenir car avant de distribuer une richesse il faut l'avoir produite et valorisée sur le marché mondial : or celui-ci sera dominé par les pays qui savent maîtriser les techniques fondamentales et les utiliser efficacement.

Qu'est-ce qui empêche notre Premier ministre de définir la stratégie qui répond à la situation présente et de la partager avec le Parlement, avec les Français ? Rien de tout cela n'excède des capacités intellectuelles normales mais il faut, pour oser le faire, s'être libéré de la peur du ridicule²⁴.

Or le ridicule frappe, en France, quiconque ne se plie pas au conformisme aujourd'hui à la mode, lequel exige que les détenteurs de la légitimité et du pouvoir, économistes, politiques, dirigeants et gens des médias, déguisent l'informatique avec le concept-valise vide du « numérique » et disent l'informatisation « ringarde ». ■

14. Laurent Bloch, « À propos de l'hégémonie américaine dans le cyberspace », 20 mars 2020.

15. International Traffic in Arms Regulations.

16. Ariane Lavrilleux et Guerric Poncet, « ARMEMENT : Pourquoi TRUMP veut briser le Rafale ? », *Association de soutien à l'armée française*, 21 août 2018.

17. Laurent Bloch, « Géopolitique de l'économie, nouveaux rapports de force et stratégies d'influence » in Claude Rochet et Michel Volle, *L'Intelligence économique*, De Boeck, 2015, p. 97.

18. Alice Vitard, « SoftBank pourrait se séparer du concepteur de micro-architectures ARM », *L'Usine digitale*, 15 juillet 2020.

19. Laurent Bloch, *op. cit.*, p. 100.

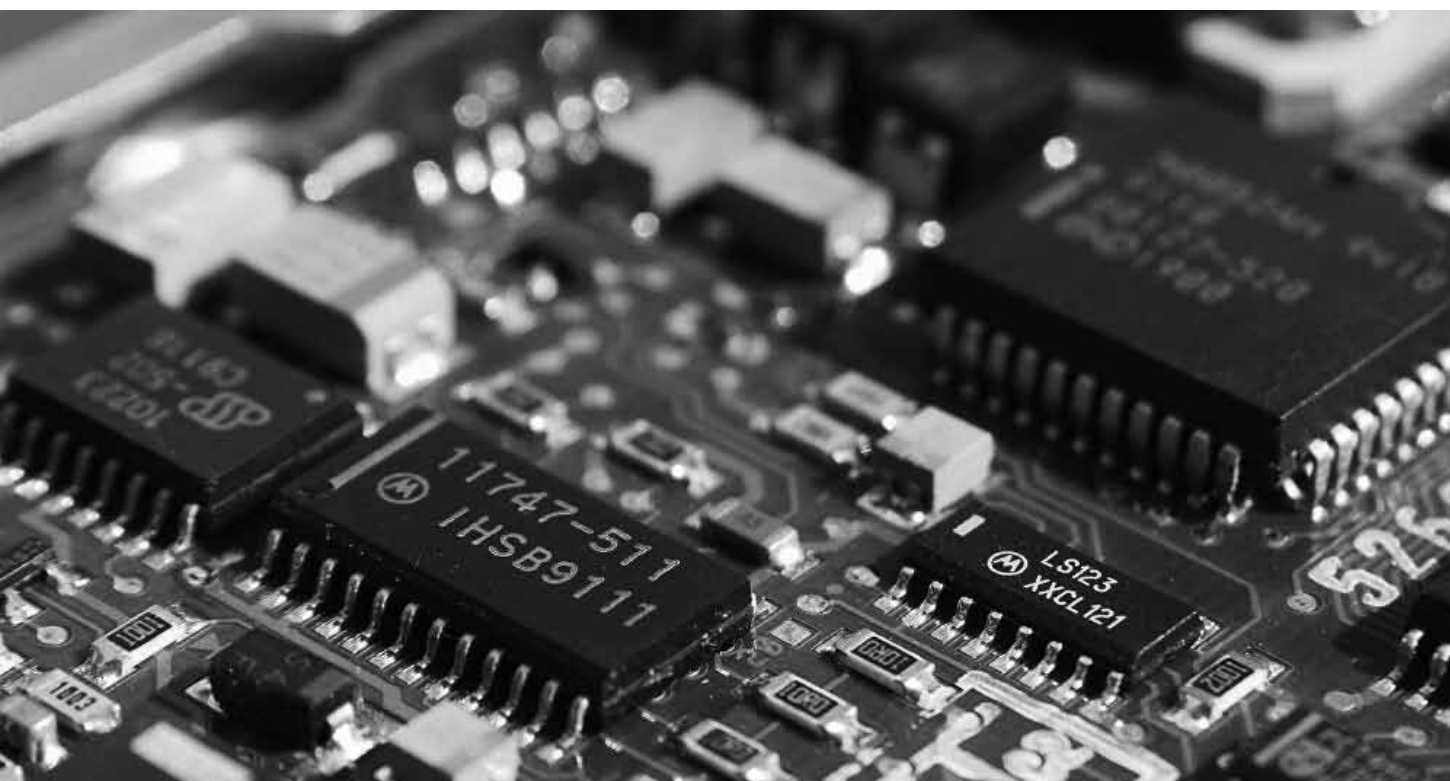
20. *Internet Engineering Task Force*.

21. *World Wide Web Consortium*.

22. *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*.

23. Le parallélisme des multiprocesseurs exige une révolution dans l'art de la programmation.

24. « Ils ont peur du ridicule, et cette peur les rend fous » (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, chapitre XLIII).



La lutte de classe : un cadre de réflexion imposé

Tibor Sarcey

À l'approche des élections régionales et départementales de 2021, et de l'élection présidentielle de 2022, la question « d'unité de la gauche » refait surface. Le problème de ce débat à « gauche » est qu'il tend à enfermer la dynamique des élections dans un enjeu arithmétique, alors qu'il devrait être avant tout politique : travailler à construire une alternative au capitalisme permettant de dépasser la crise sociale et environnementale afin de répondre aux besoins humains.

Bien poser le problème est le point de départ de sa résolution. Quel est donc le problème avec le capitalisme ? Ayant le monopole de l'utilisation des moyens financiers et des informations, le grand capital a le pouvoir de décision économique. Il organise la production selon sa logique propre : celle visant la rentabilité à des fins d'accumulation du capital. Tout y passe donc. La politique salariale, d'embauche et de licenciement, de recherche & développement, d'investissement, de sous-traitance, et toutes les autres encore sont ainsi déterminée par la recherche d'un maximum de profit. En tendance¹, cette logique fait donc émerger un chômage endémique, une dégradation des conditions de travail, des conditions de vie, un appauvrissement des services publics et une suraccumulation financière conduisant à des crises récurrentes, qui à leur tour viennent renforcer ces logiques. Ce sont encore celles-ci qui poussent à des crises de surproduction, au gâchis des ressources naturelles, à l'écèlement mondial des chaînes de production et la localisation des activités déterminée par la logique de rentabilité poursuivie par les multinationales, avec toutes les conséquences que l'on connaît

en matière environnementale. La recherche de rentabilité comme aiguillon de la production s'oppose radicalement aux impératifs sociaux et environnementaux. Aussi, si l'on se fixe comme objectif politique de bâtir une organisation de la production permettant réellement de répondre aux besoins humains, que ce soit d'un point de vue social ou environnemental, il est primordial de s'atteler à s'attaquer aux logiques profondes du capital. Toute politique d'émancipation ne mettant pas au cœur de sa réflexion la suppression de ces grandes logiques ne peut être alors que fantaisiste et incantatoire. Elle ne peut par ailleurs penser leur remplacement par une logique de développement des capacités humaines basée sur un nouveau type de croissance de la productivité. Toute proposition de transformation sociale ne prenant pas en compte les contraintes qu'impose le capital sur la production, sur le corps social et sur la nature, ne peut être que vouée à l'échec. Et c'est à l'aune de ce constat qu'il convient d'aborder la question de « l'unité de la gauche ».

L'exemple du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) illustre à merveille l'illusion dans laquelle est plongée une partie de la gauche.

Car s'il n'est pas à douter que ceux l'ayant mise en place n'avaient en réalité pas d'autre objectif que de satisfaire le patronat, des gens de bonne foi ont sûrement été séduits par cette idée. Diminuer le « coût du travail » *via* un crédit d'impôt aux entreprises devrait permettre de *booster* la compétitivité des entreprises et par ricochet (par « ruissellement » dirait certains) l'emploi. Car dans un monde théorique, les entreprises embauchent en fonction de leurs marges de manœuvres financières. Mais dans le vrai monde, celui dominé par les logiques du « tout pour le profit », logiques qui façonnent la rationalité des entreprises, l'accroissement des marges financières se traduit d'abord par une hausse du profit. Du moins pour les grandes entreprises. Ce profit supplémentaire pourra alors être distribué aux actionnaires, ou bien investi dans des titres financiers à haut rendement, ou encore gardé bien au chaud dans la trésorerie de l'entreprise ou de son groupe d'appartenance dans l'attente d'une opportunité répondant à ces mêmes critères de rentabilité. Pour les petites et moyennes entreprises, le CICE n'a pas eu non plus les effets escomptés par certains. Il n'a impacté positivement ni leurs marges ni leurs profits car ces der-

1. Il peut y avoir des périodes de « progrès social » dans les phases dynamiques d'accumulation du capital, sous l'effet de rapports de forces et avant que la suraccumulation du capital ne commence à poser problème.



L'histoire nous montre que les révolutions dans les lois économiques et technologiques travaillent les consciences et préparent les révolutions politiques.



nières, elles-mêmes plongées dans les contraintes qu'impose le capital, ont été sommées de rétrocéder leurs CICE à leurs maisons-mères *via* les mécanismes de centralisation des trésoreries, c'est-à-dire l'équilibrage automatisé des comptes d'une entreprise permettant de concentrer les flux des trésorerie placés sur les comptes bancaires des filiales sur un compte centralisateur, commun, appartenant à la société mère. C'est donc cette dernière qui a la main sur les trésoreries des toutes ses filiales, et qui décide de leurs utilisations. Quant à celles qui ne font pas partie d'un groupe, elles opèrent pour l'essentiel en sous-traitance pour le compte de plus grandes entreprises, et sont donc très dépendantes de leurs donneurs d'ordres. En demandant à leurs sous-traitants de baisser les tarifs de leurs prestations (sous peine de rompre leurs contrats), ces donneurs d'ordres préemptent une partie de la marge réalisée initialement par ces PME. Une lecture morale du fonctionnement des entreprises capitalistes, vide de tout rapport de force et de domination, ne permet pas d'appréhender ces grandes logiques.

Un autre exemple, peut-être plus subtil, est celui de la cogestion. Henri Krasucki, dans son manuel *Syndicats et lutte des classes*, expliquait avec clairvoyance que « cogérer » signifiait « gérer avec ». En l'occurrence : gérer

avec les capitalistes. Une analyse politique n'intégrant pas dans sa grille de lecture la lutte objective qui oppose le Travail au Capital n'est pas capable de comprendre le piège que constitue bien souvent la cogestion pour la classe des travailleurs. Car cogérer avec des capitalistes, qui plus est dans un environnement capitaliste (les banques et les actionnaires sont toujours ceux qui allouent les ressources financières selon des objectifs de profit) ne peut qu'enfermer les salariés dans une dynamique d'accompagnement (voire de légitimation) des choix des directions d'entreprises. Car de quoi parle-t-on ? Un conseil d'administration composé à 50/50 entre les représentants des salariés et des actionnaires, comme en Allemagne ? Qui tranche en cas de blocage ? En Allemagne c'est le président du conseil de surveillance, lui-même représentant des actionnaires. Il n'y aurait donc qu'à donner plus de poids aux représentants des salariés, comme le suggère par exemple Thomas Piketty ? Mais dans ce cas, *quid* de l'assemblée générale des actionnaires, qui est aujourd'hui souveraine en matière d'affectation des richesses créées dans l'entreprise (quelle part va en dividendes, quelle part reste dans l'entreprise) ? D'ailleurs, quel actionnaire acceptera d'investir dans une entreprise dont le conseil d'administration est composé majoritairement de représentants des salariés ? Pas bézef. Du coup, et c'est là le cœur du sujet, la question qui se pose est celle des sources de financement alternatives pour l'entreprise. D'autant plus que bâtir une organisation de la production répondant aux besoins sociaux et environnementaux demandera des investissements productifs importants (efficacité énergétique, recherche et développement, plans de développement et de modernisation des équipements et des outils de production, plans d'embauches et de formation, réévaluation des salaires, etc.). Les banques comme source alternative de financement ? Pas sans modification profonde de leurs statut et gouvernance : en l'état, celles-ci conditionnent leurs prêts (quand elles acceptent d'en faire aux entreprises) à des critères de rentabilité (ce que l'on appelle les « Covenants bancaires »). Prendre en compte le rapport de pouvoir et de domination du capital est donc indispensable pour

adopter une lecture rationnelle du fonctionnement des entreprises, et cela comme préalable indispensable à toute définition d'une politique visant précisément l'amélioration des conditions de vie.

Prendre en compte le pouvoir du capital c'est également admettre qu'une transformation radicale de l'organisation de la production ne se décrètera pas. Pour au moins deux raisons. La première est que pour décréter quelque chose, il faut avoir le pouvoir. Et ça, précisément ça ne se décrète pas. La deuxième est que sans soutien massif des travailleurs dans les entreprises, un hypothétique parti révolutionnaire arrivant au pouvoir et décrétant d'hypothétiques lois révolutionnaires ne tiendrait pas longtemps face à la mise en ordre de bataille de la finance de marché, des banques capitalistes, des firmes multinationales et de la troïka. Pour mémoire, le premier gouvernement Tsipras, qui pourtant ne réclamait pas la terre aux paysans et les usines aux ouvriers, n'a tenu que 8 mois.

La société se transforme par l'évolution des forces productives et des rapports de production, et non l'inverse.

Les révolutions informationnelle (qui permet le dépassement potentiel des monopolisations de l'information et du profit qu'elle génère), démographique (maîtrise de la natalité et allongement de la vie), écologique (prise de conscience de la nécessité de préserver les biens communs), sont autant de transformations permettant potentiellement une nouvelle croissance de la productivité et préparant à une nouvelle prise de conscience politique et sociale, notamment des travailleurs. Nous pouvons également faire sérieusement l'hypothèse que cette nouvelle prise de conscience est démultipliée par les évolutions contemporaines du capitalisme qui, offensif et financiarisé depuis qu'il ne peut plus se permettre une certaine redistribution des richesses (voir dans ce numéro l'article de Denis Durand, « Sortir de l'impuissance. La gauche face au pouvoir du capital »), l'ont rendu de plus en plus insupportable aux yeux de la population. L'histoire nous montre que les révolutions dans les lois économiques et technologiques travaillent les consciences et préparent les révolutions poli-

tiques. Mais les préparent seulement, c'est-à-dire rendent leurs conditions objectives de réalisation possibles. C'est dans cette dialectique « révolution économique/ révolution politique » que doit s'inscrire toute organisation politique souhaitant dépasser le capitalisme. Et cela passe aujourd'hui par une reconquête politique du monde du travail, sur une base crédible et révolutionnaire.

Ce n'est pas avec des calculs d'alliance de coins de table visant à remporter des élections, qui plus est sur une tête d'épingle dans un contexte où de plus en plus de Français s'en désintéressent, que nous y arriverons. Et cette reconquête, qui peut être longue (tant pis !), ne pourra se faire qu'en pensant l'entreprise telle qu'elle est : un lieu hautement politique, traversé et organisé par la lutte de classes. La

lutte de classes n'est ni une opinion ni une croyance. Elle s'inscrit dans le réel. À ce titre, ce n'est qu'en se situant dans le cadre de réflexion que celle-ci nous impose, avec toute sa radicalité, que nous réussissons de nouveau à nous ancrer dans le réel et à être audible. ■

Sortir de l'impuissance. La gauche face au pouvoir du capital

Denis Durand

Peut-on imposer une alternative aux politiques autoritaires de soutien au capital orchestrées par Emmanuel Macron et son gouvernement ? Le rassemblement que rendent urgent la crise sanitaire, sociale, écologique, économique, financière, et la menace politique qu'elle fait grandir, ne pourra avoir lieu que si la gauche accepte de dépasser l'étatisme qui a causé ses échecs et lui a fait perdre sa crédibilité auprès de nos concitoyens.

1. La scène a été captée dans *Un temps de président*, le documentaire d'Yves Jeuland diffusé sur France 3 le 25 septembre 2015.

7 janvier 2015. Sur le parvis du palais présidentiel, Jean-Pierre Jouyet, secrétaire général de l'Élysée, accueille François Hollande qui rentre des lieux de l'attentat de *Charlie Hebdo*¹. Le premier mot du président est une question : « où en est le *spread* ? ». Le *spread*, l'écart entre le taux d'intérêt payé par l'État français à ses créanciers et celui des obligations fédérales allemandes, aura été ainsi l'obsession du quinquennat, jusque dans les heures les plus dramatiques. Au fond, le président élu sur la dénonciation d'un « ennemi », la finance, n'aura songé, pendant cinq ans, qu'à complaire aux marchés. Terrible témoignage de la réalité du pouvoir du capital, et des impuissances de la gauche dès qu'il est question de contester ce pouvoir.

Car ces impuissances, ou cette volonté d'impuissance, ne sont pas le lot du seul François Hollande. Elles imprègnent profondément toutes les forces qui se réclament de la gauche à un titre ou à un autre.

Un moment clé a été le « il ne faut pas tout attendre de l'État » lâché par Lionel Jospin alors Premier ministre, et aussitôt traduit par une partie de ses héritiers en « l'État ne peut pas tout » pour justifier leur adhésion à la mondialisation capitaliste, tandis que les souffrances sociales engendrées par cette capitulation en conduisaient d'autres, soucieux de restaurer une authentique social-démocratie, à la récuser.

Le xx^e siècle ou le triomphe de l'État

L'enjeu est crucial pour la gauche car, tout au long du xx^e siècle, elle a misé sur l'efficacité de l'État pour remédier aux fléaux du capitalisme.

Ce système a pris la forme, pendant la plus grande partie du xx^e siècle, d'un capitalisme monopoliste d'État. Empruntée à Lénine à qui elle avait été inspirée par de premières tendances perceptibles dès les efforts de guerre entre 1914 et 1918, l'expression a caractérisé la réponse à la crise systémique

dans laquelle le capitalisme de monopoles était entré dans les années vingt et trente, puis l'essor sans précédent de l'accumulation du capital et de la prospérité économique que cette réponse a permis après la Deuxième guerre mondiale. L'engagement massif d'un capital public réclamant un taux de profit inférieur au taux moyen dans la production d'énergie (grands investissements publics aux États-Unis, nationalisation d'EDF...) ou de biens manufacturés (Renault...) et dans le financement de l'économie (étatisation des banques centrales, nationalisation des grandes banques) a relevé la rentabilité des groupes privés, et donné une nouvelle impulsion à l'accumulation accélérée de capital. L'autre aspect de cette mutation structurelle du capitalisme est qu'elle ne s'est pas faite de bon gré ; elle a répondu à une crise et à un rapport de force qui ont donné aux différents courants du mouvement ouvrier l'occasion d'imprimer leur marque à ce régime économique et politique, jusqu'à justifier sa qualification de

2. Alain Bauer, « Sortir l'État de sa léthargie bureaucratique », *Les Échos*, 31 août 2020.

3. Paul Boccara, « Théorie marxiste et voies autogestionnaires de la révolution en France », *La Pensée*, n° 249, janvier 1986.

4. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.

5. Frédéric Boccara, « Thomas Piketty et *Le Capital* au XXI^e siècle : critique sociale superficielle, conservatisme et charlatanisme statistique », *Économie et politique* n° 720-721, juillet-août 2014.

« capitalisme monopoliste d'État social ». Ce fut, particulièrement en Europe, l'épanouissement de la social-démocratie mais l'attrait du modèle soviétique y a eu sa part. L'impulsion profondément révolutionnaire des soviets d'ouvriers et de soldats s'était en effet muée, au fil des affrontements avec l'impérialisme et jusqu'à sa victoire éclatante contre le nazisme, en une forme étatique et autoritaire de socialisme qu'on a pu longtemps croire plus efficace, économiquement et socialement, que le capitalisme.

Le rythme extraordinaire de l'accumulation ayant fini, en Occident, par porter la masse de capital au-delà de ce qui pouvait être rentabilisé malgré les progrès des techniques de production et l'intensification de l'exploitation de la main-d'œuvre, une phase de crise durable s'est ouverte à partir de la fin des années soixante. À l'intérêt bien compris pour le capital d'accepter une certaine redistribution des « fruits de la croissance » a succédé une pression beaucoup plus âpre contre tout ce qui, dans la richesse créée, ne vient pas alimenter les profits : salaires, dépenses pour les services publics et cotisations sociales. Une mondialisation financière plaçant l'ensemble des acteurs économiques – firmes, banques et États – sous la dépendance des marchés financiers libéralisés en a été le levier. Il faut souligner que ces politiques d'inspiration néolibérale n'ont en rien mis fin à la « Sainte Alliance » entre l'État et le capital² caractéristique du capitalisme monopoliste d'État en crise. On connaît, par exemple, les 200 milliards d'exonérations sociales et fiscales dont bénéficient chaque année les entreprises au nom de la « baisse du coût du travail ». On a pu le constater de façon encore plus spectaculaire lorsque « plans de relance » budgétaires et création de monnaie par les banques centrales ont été massivement mobilisés, chaque fois qu'une crise a menacé la « stabilité » de l'accumulation du capital. Ce fut le cas en 2001, lors de la crise de la *net-economy*, plus encore en 2008 et, dans des proportions vertigineuses, depuis le début de cette année.

Au même moment, l'arrivée à maturité d'une série de révolutions – écologique, démographique, in-

formationnelle, monétaire – dans tous les domaines de la civilisation mettait en cause les modes de régulation économique en vigueur depuis les origines du capitalisme. Si ce système a montré, un temps, sa capacité d'adaptation à ces révolutions, il n'a pas pour autant trouvé de solution durable à la suraccumulation structurelle de capital matériel et financier qui continue de caractériser l'économie contemporaine et dont la crise écologique, sanitaire et économique que nous connaissons est le dernier soubresaut en date.

Ainsi, à peine l'effondrement de l'Union soviétique avait-il discrédité un certain modèle de socialisme étatique que se manifestaient les causes d'une crise de la social-démocratie dont les effets électoraux sont visibles dans le monde entier depuis le début du XXI^e siècle.

L'impuissance de la gauche en 2020, en France comme dans beaucoup d'autres pays du monde, pourrait bien venir de ce qu'elle n'a pas tiré les leçons de ce changement de civilisation.

Il aurait fallu une analyse lucide de la nature du pouvoir et des lieux où il s'exerce. C'est pourtant une constatation banale que ces lieux ne se limitent pas à l'État et aux institutions publiques mais qu'ils se situent, beaucoup plus que par le passé, dans les réseaux des multinationales, dans les salles de marchés, dans les banques et les banques centrales. Cela tient à ce que, dans une société marchandisée à l'extrême, la plupart des décisions dépendent crucialement des moyens financiers de les réaliser. Avoir du pouvoir, aujourd'hui plus que dans les états antérieurs de la civilisation qui inspirent encore la pensée politique, c'est décider de l'utilisation qui sera faite de l'argent (argent public et, encore plus, profits des entreprises et crédits bancaires) l'argent qui circule sur les marchés financiers étant, lui, par nature, un monopole du capital.

Si cette interrogation sur la nature politique du pouvoir économique avait été menée jusqu'au bout, peut-être aurait-elle abouti à la conclusion que la solution aux contradictions actuelles du capitalisme ne peut pas résider dans la seule action de l'État mais qu'il est devenu indispensable de consi-

dérer comme autant de Bastilles à prendre ces institutions que sont devenus les lieux de pouvoir économique et financier. « Une organisation profondément novatrice du processus de transformation révolutionnaire devrait pouvoir aujourd'hui dépasser la coupure bourgeoise, entre État central des citoyens et travailleurs exploités dans les entreprises capitalistes, ainsi que l'écartèlement entre élections politiques et revendications syndicales, favorisant le maintien de la domination des exploités et des bureaucrates. On peut leur opposer la jonction révolutionnaire des luttes politiques et des luttes à l'entreprise non simplement par l'intermédiaire d'un parti, mais par la lutte pour l'institution de nouveaux pouvoirs politiques et économiques de tendance décentralisée et autogestionnaire », écrivait déjà Paul Boccara, après l'échec de l'expérience gouvernementale de 1981³, dans une réflexion revisitant le « courant de réflexion théorique fondamental de Marx depuis le début jusqu'à la fin de ses recherches, concernant l'élucidation de l'originalité de la révolution prolétarienne dans un pays capitaliste développé ».

Les implications révolutionnaires de cette conclusion peuvent expliquer qu'on puisse hésiter à la tirer. C'est sans doute pourquoi dominant aujourd'hui encore, dans les différentes composantes de la gauche, des conceptions traditionnelles, qui continuent pour l'essentiel de réduire l'action politique à l'usage du pouvoir de l'État.

La révolution par l'impôt ?

C'est aujourd'hui dans les travaux de Thomas Piketty qu'on trouve la version la plus influente de cette façon de voir. Malgré son titre, son ouvrage à succès, *Le Capital au XXI^e siècle*⁴, ne doit rien, de l'aveu même de l'auteur, à une lecture de Marx. Une abondante documentation est mobilisée, non sans quelques entorses à la rigueur statistique⁵, au service d'une conclusion : « pour réguler le capitalisme patrimonial mondialisé du XXI^e siècle... l'outil idéal serait un impôt mondial et progressif sur le capital, accompagné d'une très grande transparence financière internationale... il est

parfaitement possible d'aller par étapes vers cette institution idéale, en commençant par la mettre en place à une échelle continentale et régionale et en organisant la coopération entre ces outils régionaux». Précisons que l'«impôt sur le capital» évoqué ici serait en réalité un impôt sur le patrimoine des ménages, et non pas un impôt sur le capital des entreprises. Le modèle économique auquel se réfère Thomas Piketty est en effet un modèle néoclassique⁶, qui ne décrit pas les entreprises comme des organisations où la création de richesses résulte d'une dépense de travail humain mais comme des lieux abstraits où la seule mise en présence de facteurs de production (le travail et le capital) fait naître un revenu qu'ils se partagent à proportion de leur contribution respective: le capital est censé produire de la richesse au même titre que le travail. Il en résulte une description de la société en termes d'inégalités (et non de classes et d'exploitation)⁷, et l'absence de prise en compte des entreprises en tant qu'institutions. «Pour que la démocratie puisse reprendre le contrôle du capitalisme financiarisé de ce nouveau siècle», l'auteur du *Capital au xx^e siècle* s'en remet aux «entrepreneurs» pour la création de richesses et à l'impôt pour corriger les inégalités que cette façon de gérer l'économie engendre. Il n'y a rien là qui ressemble à un «dépassement du capitalisme», dont l'auteur se réclame pourtant; on y reconnaît plutôt une doctrine qui s'est révélée de plus en plus inopérante à mesure que la crise du capitalisme monopoliste d'État social s'est approfondie. Le tout débute du quinquennat de François Hollande en a apporté une nouvelle preuve, lorsque le patronat est parvenu sans difficultés à mobiliser de vastes pans de la société française contre les timides hausses d'impôts votées en 2012⁸, aussitôt qualifiées de «matraquage fiscal».

L'entreprise hors du champ politique ?

Le ralliement de différents gouvernements de gauche au néolibéralisme et au social-libéralisme a nourri une aspiration à davantage de radicalité. Il est toutefois frappant de constater que l'expression la plus répandue de cette aspiration

continue de maintenir les entreprises, leurs choix de production, d'investissement, d'embauche et de formation, de financement en dehors du champ de l'action politique pour transformer la société, cette action restant pour l'essentiel l'affaire de politiques gouvernementales.

On trouve une expression un peu caricaturale de cet état d'esprit dans une critique de la politique



Le modèle économique auquel se réfère Thomas Piketty est en effet un modèle néoclassique, qui ne décrit pas les entreprises comme des organisations où la création de richesses résulte d'une dépense de travail humain mais comme des lieux abstraits où la seule mise en présence de facteurs de production (le travail et le capital) fait naître un revenu qu'ils se partagent à proportion de leur contribution respective: le capital est censé produire de la richesse au même titre que le travail.



du gouvernement Hollande publiée en 2013 par Frédéric Lordon sous le titre «Les entreprises ne créent pas l'emploi»⁹. Le point de départ du raisonnement se voulait keynésien: «Les entreprises n'ont aucun moyen de créer par elles-mêmes les emplois qu'elles offrent: ces emplois ne résultent que de l'observation du mouvement de leurs commandes dont, évidemment, elles ne sauraient décider elles-mêmes, puisqu'elles leur viennent *du dehors* – du dehors, c'est-à-dire du bon-vouloir dépensier de leurs clients, ménages ou autres entreprises.» Il aboutissait à une recommandation antilibérale: «la conjoncture est un processus qui, dans une certaine mesure se laisse piloter. C'est précisément l'objet de cette action qu'on appelle la politique macro-économique. Mais, de cela, le gouvernement «socialiste» a manifestement abdiqué toute «velléité». Keynes, pourtant, savait bien que le niveau de l'activité ne s'explique pas par la seule demande mais que les entrepreneurs se déterminent en fonction de la rentabilité attendue de leurs choix de production, d'investissement, d'emploi... à travers le calcul de ce qu'il appelle l'efficacité marginale du capital. Mais Frédéric Lordon se garde de contester cet aspect de la vie des entreprises. Au contraire, il enfonce le clou: «Les entreprises ne créent pas l'emploi: elles «opèrent» l'emploi déterminé par la conjoncture. Si l'on veut de l'emploi, c'est à la conjoncture qu'il faut s'intéresser, pas aux entreprises.» Ce précepte est précisément celui qui a fait échouer toutes les expériences de gauche depuis 1981, y compris celle de François Hollande en 2012. Il se retrouve pourtant dans presque tous les programmes politiques de ce côté de la scène politique, y compris parmi ceux qui se présentent comme particulièrement radicaux.

Ainsi, le programme économique de Jean-Luc Mélenchon, exposé dans le «livret thématique» *Produire en France* de la «France insoumise» repose sur «un plan d'investissement de 100 milliards d'euros au plus vite». On comprend qu'il s'agit d'investissements publics; les auteurs font confiance au secteur privé pour relayer cette impulsion. Ils soulignent que «les

6. Gaël Giraud, «Quelle intelligence du capital pour demain ? Une lecture du *Capital au xx^e siècle* de Thomas Piketty», *Documents du Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne*, 2014, <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00969230/document>>.

7. Alain Bihl, *Analyse critique marxiste du Capital et idéologie de T. Piketty*, <<https://blogs.mediapart.fr/patricio-paris/blog/091219/analyse-critique-marxiste-du-capital-et-ideologie-de-t-piketty-par-alain-bihl>>.

8. «Le quinquennat de François Hollande: enlisement ou rétablissement ?», *Policy Brief de l'OFCE*, 5 septembre 2016, <<https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf-articles/actu/OFCE-Quinquennat-de-F-Hollande.pdf>>.

9. Frédéric Lordon, «Les entreprises ne créent pas l'emploi», *Les blogs du «Di-plo»*, 26 février 2014, <<https://blog.mondediplo.net/2014-2002-26-Les-entreprises-ne-creent-pas-l-emploi>>.

10. Denis Durand, « Le «contre-budget» de la « France insoumise » : des pudeurs de gazelle devant le pouvoir du capital », *Économie et politique*, n° 770-771, septembre-octobre 2018.

11. Voir sur ce point le dossier « Revenu de base ? Mauvaise réponse à de vraies questions » paru dans le numéro 744-745 (juillet-août 2016) de notre revue, <http://www.economie-politique.org/sites/default/files/eco_po_744_745_dossier.pdf>, et le dossier publié dans le numéro 790-791 (mai-juin 2020), « Contre le tsunami du chômage, sécuriser l'emploi et la formation ».

12. Pierre Khalfa, Dominique Plihon, Jacques Rigaudié et Aurélie Trouvé, « Il n'y a pas de modèle social et fiscal européen, mais un choc entre deux modèles », tribune parue dans *Le Monde* du 6 août 2020.

13. Frédéric Boccard, « Écologie : les entreprises et la domination du capital au cœur de la révolution nécessaire ! », *Économie et politique*, n° 778-779, juillet-août 2019.

études récentes sur le sujet, du FMI par exemple, indiquent au contraire que l'investissement public a un fort effet d'entraînement sur l'investissement privé. Les nouveaux projets et l'amélioration des infrastructures génèrent de nouvelles activités et de nouvelles initiatives, renforçant l'effet initial». L'action sur le comportement des entreprises serait confiée à un « Commissariat de la planification écologique » renouant avec les traditions les plus étatistes de l'administration française. Par exemple, si « un droit de réquisition des entreprises d'intérêt général pour les activités industrielles et stratégiques » est prévu (mais pas leur nationalisation), les « nouveaux droits » qui seraient donnés aux salariés et à leurs représentants dans les entreprises se limitent à un « droit de veto suspensif aux comités d'entreprise sur les plans de licenciements », sans que soient évoqués un droit de contre-proposition, et encore moins un accès aux crédits bancaires comme moyens de financer ces contre-propositions. Cette absence délibérée des lieux de production comme terrains d'une confrontation politique entre deux conceptions de la société est cohérente avec la doctrine énoncée en 2016 par Jean-Luc Mélenchon quand il déclarait dans un entretien pour l'*Écho du centre* : « Je dis [aux chefs d'entreprise] : pour tenir les comptes de vos entreprises, vous êtes assez grands, sinon, ce n'est pas la peine de faire patron. Mais moi je vais vous dire ce dont le pays a besoin. Est-ce que vous êtes capables de prendre votre place là-dedans ? ». La logique sous-jacente reste celle, très traditionnelle, d'une conciliation entre la rentabilisation du capital et l'« intérêt général » défini par un gouvernement, dans une optique de « solidarité interclasses »¹⁰.

Une autre référence, empruntée par la « France insoumise » à la nouvelle gauche démocrate américaine qui l'a remise récemment au goût du jour, est le recours à l'État comme « employeur en dernier ressort » (avec quel statut ? quelle productivité ? quel financement ?), pour résorber le chômage de longue durée, en escomptant que les entrepreneurs, dédouanés de leurs responsabilités dans le chômage de masse, ne tarderont

pas à retrouver spontanément un appétit d'embauche.

Les propositions en faveur d'un « revenu de base universel » poussent jusqu'au bout cette logique d'une correction par l'État des fléaux du capitalisme en crise. Cette fois, l'État n'offre pas un emploi aux chômeurs mais leur procure un revenu. Cela revient à accepter à la fois la façon dont les richesses sont produites sous l'empire des critères de gestion capitaliste, et l'existence du chômage qui en est une conséquence. Dès lors, on se heurte très vite à l'écueil du financement d'un revenu d'existence pour tous, précisément au moment où l'acceptation du chômage entérine une réduction de la production de richesses¹¹.

« Casser de la vaisselle » à Bruxelles, pendant que Francfort et Wall Street gèrent la planète ?

Cette vision traditionnelle, à gauche, d'un champ politique qui se bornerait à l'action de l'État et s'arrêterait là où commence le pouvoir du capital dans l'entreprise, s'avère particulièrement paralysante face à l'enjeu européen. Par exemple, la critique d'une construction européenne exclusivement occupée de libéraliser le marché unique selon le dogme de la « concurrence libre et non faussée » a pu, dans une optique antilibérale, justifier le projet de construire un État fédéral européen dont la monnaie unique, présentée comme un moyen de mettre fin à la spéculation entre les monnaies européennes, aurait été la première étape, appelant à aller plus loin dans la mise en place d'emprunts européens et d'un budget européen. Cet étatisme, aujourd'hui encore très vivace, conduit quatre auteurs emblématiques de l'antilibéralisme à saluer les 750 milliards d'euros empruntés sur le marché financier par l'Union européenne comme « une avancée politique et institutionnelle très importante »¹², tout en critiquant la logique néolibérale qui continue d'imprégner le plan imposé aux 27 par Emmanuel Macron et Angela Merkel.

À l'inverse, une autre forme d'antilibéralisme conduit à condamner la construction européenne en

tant que telle au nom de la souveraineté des États nationaux. Les deux points de vue se rejoignent pour faire de la sortie des traités actuellement en vigueur un préalable au combat pour une autre construction européenne. Pourtant, non seulement les États de l'UE ont violé en de nombreuses occasions les critères de convergence, le Pacte de stabilité et les règles budgétaires théoriquement de plus en plus contraignantes que ces traités ont instaurés, mais ils ont officiellement suspendu leur application dès que la gravité de la crise actuelle l'a exigé, en mars dernier. On ne saurait démontrer plus clairement que le problème est bien plus profond ; il réside dans l'utilisation d'un élément de fédéralisme – la Banque centrale européenne et son indépendance vis-à-vis des États – comme moyen de soumettre l'utilisation d'une masse d'argent potentiellement illimitée – les milliers de milliards mis par la politique monétaire au service des banques et des marchés financiers – aux critères de la rentabilité capitaliste, sous la férule des marchés financiers prenant, par exemple, la forme du *spread* qui inquiétait tant François Hollande et qui continue d'obséder ses successeurs à Paris et à Francfort. Cela conduit à sous-estimer grandement l'importance des luttes tendant à prendre du pouvoir sur l'utilisation de cet argent. Or ce sont précisément ces luttes qui peuvent imposer par la pratique une autre logique à l'utilisation de l'argent en Europe, avant même une modification des traités : en la matière plus peut-être qu'en toute autre, le fait précède le droit.

Faire de la politique, c'est s'attaquer au capital

En résumé, les doctrines parfois les plus audacieuses sur la façon dont il conviendrait de « changer le système, pas le climat », se trouvent en pratique paralysées par leur respect du pouvoir du capital sur les lieux où il s'exerce avant tout – ceux où se décide l'utilisation de l'argent. L'écart est par exemple maximal entre la lucidité dont ont pu faire preuve les tenants de l'« écologie politique » sur la nécessité de faire appel à la création monétaire des banques centrales pour financer les énormes investissements indispensables pour rendre notre

14. Voir sur ce sujet le dossier « Entreprise, le retour des critères de gestion » paru dans le numéro 764-765 (mars-avril 2018) de notre revue, <http://www.economie-politique.org/sites/default/files/eco_po_764_765_dossier.pdf>.

15. Thomas Piketty *Capital et idéologie*, Paris, Le Seuil, 2019.

16. Vincent Vicard, *Réindustrialisation et gouvernance des entreprises multinationales*, CEPII, Policy Brief, juin 2020.

17. Frédéric Boccard, *op. cit.*

planète durablement habitable, et la déconvenue hautement prévisible d'un Nicolas Hulot dans sa tentative de participation au gouvernement Macron, comme si l'on pouvait faire fi des enjeux de classes qui sont au cœur de la révolution écologique. Il serait plus réaliste de reconnaître que « la sortie de crise écologique, une transition écologique réussie... demande de renverser les principes dominants du capitalisme, marchandisation et rentabilité. Pour cela, il faut une véritable révolution des rapports sociaux de production et de consommation. Une révolution politique qui par la conquête de pouvoirs politiques permette d'agir en grand et de façon systématique (selon un sens cohérent et généralisé) sur les entreprises et sur les banques »¹³.

On objectera peut-être que ces critiques sont exagérées et que le souci d'agir sur la gestion des entreprises n'est pas absente des préoccupations de la gauche, modérée ou plus radicale. Ce souci s'appuie volontiers sur la vision de l'entreprise comme expression d'un projet commun entre diverses parties prenantes (*stakeholders*) associant non seulement les actionnaires (*shareholders*) mais aussi les salariés, et éventuellement clients ou fournisseurs (mais pas les banques et autres créanciers dont le pouvoir peut pourtant être encore plus écrasant que celui des actionnaires). C'est toute l'inspiration du rapport Notat-Sénard et des autres travaux qui ont préparé et légitimé la loi PACTE de 2018, et les graves régressions sociales qu'elle a apportées¹⁴.

Il en va ainsi de la remise à l'ordre du jour d'une « codétermination » passant, en particulier, par la représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises. Porter cette participation à 50 % des membres fait par exemple partie des modalités du « dépassement du capitalisme » proposées par Thomas Piketty dans son ouvrage récent *Capital et idéologie*¹⁵. On a pu montrer que la représentation des salariés au conseil de surveillance des grandes entreprises allemandes semble favoriser le maintien des activités dans le périmètre de l'entreprise sur le territoire national¹⁶. Cependant, non seulement la loi PACTE n'a apporté que bien peu

de progrès dans ce domaine, mais surtout on a pu constater qu'une codétermination, même aussi poussée qu'en Allemagne, ne suffit pas à porter atteinte au pouvoir du capital, tant que celui-ci maîtrise les avances d'argent indispensables à la vie de l'entreprise (voir dans ce numéro l'article de Tibor Sarcey, « La lutte de classe : un cadre de réflexion imposé »). « On est sortis de la théorie de Friedman qui disait que l'entreprise fait du profit et le reste en découle. Oui, l'entreprise doit s'occuper de ses parties prenantes... mais je reste capitaliste. Celui qui met l'argent, *in fine*, doit décider ». C'est à cette affirmation du président du MEDEF au cours de son débat avec le secrétaire général de la CGT à la « Fête de L'Humanité autrement » de septembre 2020 qu'il conviendrait d'apporter une réponse crédible. Il faudrait prendre en compte de façon réaliste l'antagonisme qui travaille l'entreprise et met en crise ses gestions avec la révolution informationnelle et les autres bouleversements qui secouent la civilisation au XXI^e siècle : antagonisme entre la logique de l'accumulation du capital et l'exigence d'une nouvelle logique donnant la priorité au développement des capacités humaines. Il faudrait mettre en avant de nouveaux critères de gestion, dont l'entrée en conflit avec le taux de profit comme régulateur de l'accumulation capitaliste servirait d'arme dans une conquête de pouvoir sur l'utilisation de l'argent.

C'est ce que n'ont pas non plus voulu voir les auteurs du programme de la « France insoumise » lorsqu'ils préconisent de réformer les normes comptables « pour inciter les entreprises à développer des activités écologiquement soutenables. Pour cela, précisent-ils, il faut que l'outil comptable comprenne la restauration du capital naturel dans lequel l'entreprise a puisé ». L'adhésion à la notion marchande et profondément libérale de « capital naturel », dont l'exploitation serait à concilier avec la rentabilisation du capital financier, caractérise bien les étroites limites des efforts tentés à gauche pour s'émanciper des ressorts les plus profonds de la régulation du système capitaliste. Au contraire, comme le préconise Frédéric Boccard, « il faudrait considérer les

ressources naturelles non comme un stock inerte, reproductible, un capital, mais comme une ressource vivante à développer, et à préserver »¹⁷.

On pourra enfin trouver un motif d'espérer dans la multiplication, en marge de la mondialisation capitaliste, d'expériences locales qui se veulent, dans leurs intentions, bien éloignées d'une tradition qui limiterait la transformation sociale à l'action de l'État : « monnaies locales », ZAD, coopératives... Ces expériences ne sont pas toujours, elles-mêmes, exemptes d'étatisme dans leurs sources d'inspiration mais elles traduisent à des degrés divers, et sous des formes souvent contradictoires, des pratiques qui pourraient favoriser l'apprentissage d'une gestion de l'économie fondée sur le partage plutôt que sur la concurrence et l'appropriation privée des moyens de production. Pour que ces expériences soient en état d'apporter plus qu'une contribution partielle à un mouvement plus global d'émancipation, il faudrait toutefois définir les voies d'un dépassement de leur caractère local, qui les empêche de porter atteinte à ce qui fait le cœur de l'économie capitaliste : le pouvoir de décider de l'utilisation de l'argent, tel qu'il s'exerce en particulier dans la gestion des entreprises et dans les banques.

De ce point de vue, un facteur très puissant de « translocalisme » résiderait précisément dans une action pour prendre des pouvoirs décentralisés sur les crédits bancaires qui sont à l'origine de la monnaie et des avances d'argent indispensables à la production de richesses comme au développement des services publics. Par exemple, le Crédit Agricole (une institution dont les origines appartiennent à la préhistoire de l'« économie sociale et solidaire ») est à la fois une des trente banques « systémiques » qui dominent la planète, et l'interlocuteur bancaire local de millions de nos concitoyens et de milliers de PME. Nous avons développé ce volet dès la proposition de loi déposée sur la sécurité de l'emploi et de la formation par André Chassaigne en janvier 2017 et dans sa déclinaison sous la forme d'un projet « entreprises et territoires »¹⁸. Aujourd'hui, dans cette crise terrible, c'est à plus forte raison le sens de notre appel à la réunion

18. «Sécurité d'emploi et de formation : la construire dans les territoires», proposition élaborée par le groupe de travail animé par S. Mayer, H. Defalvard, D. Durand, et présentée lors d'une rencontre au Sénat le 29 mai 2018 en présence de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, *Economie et politique*, n° 764-765, mars-avril 2018.

de conférences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation productive écologique que nous avons commencé d'exiger le 10 octobre.

Déconfiner le débat

On voit sur cet exemple que le regard critique porté sur les limites des idées dominantes à gauche n'est en rien contradictoire avec l'impératif de rassemblement et d'unité. Au contraire, la gauche ne pourra retrouver sa crédibilité

perdue auprès des couches sociales populaires qu'en montrant sa capacité à surmonter ses impuissances et briser ses tabous sur le pouvoir du capital.

C'est pourquoi la gauche a besoin que s'exprime sans complexes en son sein une force qui mette à l'ordre du jour la conquête de pouvoirs, non seulement dans les institutions parlementaires ou locales – c'est indispensable et nous avons en particulier un rôle très important à jouer pour en

faire un enjeu des élections régionales – mais aussi dans ces lieux de pouvoir que sont les entreprises et les banques.

Souvenons-nous : quelques jours à peine après son discours du Bourget contre la finance, François Hollande courait à Londres. «Rassurez-vous, il n'y a plus de communistes en France», vint-il dire aux financiers de la City. C'est sans doute cela qui doit changer à gauche. ■

Pour nous, l'urgence, c'est la sécurité de l'emploi !

Nous reproduisons ici la résolution adoptée le 5 septembre par le conseil national du PCF. Cette décision engage le parti dans une campagne nationale pour des réponses immédiates aux ravages de la crise, porteuses d'une nouvelle logique contre la domination du capital.

La Covid 19 a révélé l'échec des politiques d'austérité et de la course aux profits qui épuise la nature et sacrifie les êtres humains, à commencer par les femmes, au détriment de toute la société.

Le grand gagnant du plan « France Relance » présenté par le Premier ministre, c'est le capital. Ce sont les mêmes vieilles recettes néo-libérales de baisse des impôts qui sont utilisées sans aucune garantie de développement de l'emploi. 20 milliards sont donnés sans contrepartie. Pire, à l'image du CICE, l'argent public est massivement versé à des entreprises qui licencient. La France a besoin d'un changement majeur de politique.

Pour sortir de la crise, **l'heure est venue de construire le système d'après.**

Le chômage et la précarité ne sont pas une fatalité ! **Nous proposons d'engager une révolution sociale et écologique de la production en partant de l'emploi pour répondre aux défis de notre temps en imposant deux exigences :**

Mettre l'argent de l'État, des banques, des entreprises au service de l'emploi et des services publics. Il faut baisser le coût du capital (dividendes, intérêts bancaires) pas celui du travail !

Créer un nouveau système garantissant une sécurité d'emploi et de formation. Plus que jamais la crise sanitaire et économique nécessite de permettre à chacune et chacun de conjuguer liberté par une mobilité choisie et sécurité accrue de ses revenus et de ses droits.

Cette proposition prend appui sur l'aspiration partagée à une formation et à une mobilité choisie, à un travail utile et qui ait du sens, à l'égalité professionnelle femmes-hommes, comme sur la nécessité d'élever le niveau de formation et de

qualification. Et parce que nous ne pouvons pas faire confiance au marché pour organiser la production, cela exige de nouveaux pouvoirs des travailleurs-euses, des citoyen-nés et la construction de nouvelles institutions politiques.

En lien avec cette proposition, **nous portons immédiatement cinq exigences dans le débat public à travers une pétition nationale :**

Interdire les licenciements des grands groupes bénéficiant de fonds publics et instaurer un droit de contre-proposition des salarié-es et des habitant-es permettant de mobiliser l'argent des banques.

Objectif Zéro jeune rentrant sur le marché de l'emploi au chômage ou sans formation correctement rémunérée.

Augmentation des salaires, des minima sociaux, un revenu minimum décent, pour les 18-25 ans et l'application stricte de l'égalité professionnelle femmes-hommes et la fin du racisme et de toutes les discriminations.

Un plan d'embauche et de formation dans la santé et l'éducation nationale et l'annulation des fermetures de lits, d'hôpitaux, de classes et de postes. Le remplacement de Pôle emploi par la mise en place d'un service public de l'emploi et de la formation, doté d'une mission de sécurisation et de formation.

Un fonds de sécurisation de l'emploi, de la formation et pour la transition écologique, géré démocratiquement, pour agir sur les décisions des grandes entreprises et des banques et faire contribuer le capital et les profits.

Nous appelons les communistes à se mobiliser dans chaque département pour faire émerger les besoins en matière d'emplois et en solidarité avec les salarié.e.s menacés par des plans de licenciements.

Partout en France, proposons à nos concitoyen-ne-s – salarié-e-s, habitant-e-s, élu-e-s – de créer des comités de défense des emplois, des compétences, des capacités de production pour les accompagner dans leur lutte, demander des comptes sur l'utilisation de l'argent et faire des propositions pour l'emploi et la transition écologique.

C'est en partant de ces luttes que nous pourrions appeler à la création de conférences permanentes (régionales et nationale) pour l'emploi, la formation et la transformation productive écologique, institutions publiques nouvelles devant lesquels des engagements chiffrés d'emploi et de mises en formation seront pris, suivis et contrôlés démocratiquement, en lien avec les besoins de production et de services publics. Ces conférences seront dotées de fonds permettant de mobiliser l'argent des entreprises et des banques.

En lien avec les luttes locales des entreprises et services publics, **nous appelons à des rassemblements partout en France les 9 et 10 octobre prochains pour faire progresser une alternative au plan de relance Macron – Castex portant ces exigences.**

Financer l'action d'urgence contre la crise

Les propositions du PCF

Frédéric Boccara

Le 12 juin 2020, bien avant le « plan Castex », le conseil national du PCF a adopté un document intitulé *Construisons la France en commun, formons une nouvelle union populaire agissante*, qui expose les mesures que nous préconisons pour répondre à la crise, par des mesures immédiates répondant aux urgences sociales et ouvrant la voie à un autre ?

Le document souligne la profondeur de la crise actuelle et l'ampleur des changements de société qu'elle rend nécessaires :

« La secousse que nous vivons appelle à remettre en question la relation entre notre société et l'argent, l'argent et le travail, le modèle productif et les écosystèmes ou la biodiversité. À ne plus accepter le sens actuel, capitaliste, de la mondialisation et ses formes. À repenser l'organisation de tous les temps de la vie : vie professionnelle et familiale, temps de formation, loisirs... À imaginer une autre organisation des territoires et de l'urbanisation. À remplacer la concurrence et la compétition de tous contre tous par l'entraide, le respect, la solidarité, le partage, le droit de décider de l'avenir en toute souveraineté. À défendre, dans les relations internationales, le besoin de coopérations pour garantir à tous les peuples la paix et la sécurité, collective comme individuelle. »

L'heure est venue de remettre en cause la domination du capital, sa logique, son pouvoir, ses coûts. Les grandes décisions d'investissement, de recherche, de localisation des entreprises, mais aussi de développement des services publics ne doivent plus être guidées par

la logique égoïste et mortifère du taux de profit. Toute la démocratie doit être changée, avec de nouvelles institutions et de nouveaux pouvoirs des salariés et habitants sur les banques et les entreprises. Il faut arracher le pouvoir des mains d'une classe qui détient l'essentiel des leviers de commande et des outils de création des richesses. Les politiques d'austérité et de déréglementation ne sont plus supportables. S'en prendre au cancer financier qui ronge notre existence collective, c'est imposer une autre utilisation de l'argent. C'est aller vers un pôle public bancaire, des nationalisations et de nouveaux pouvoirs démocratiques afin d'engager l'indispensable mouvement d'appropriation sociale des grands moyens de production, d'échange et de financement. C'est promouvoir une autre fiscalité et une autre conception de la dépense publique, pour répondre aux exigences de justice et d'une efficacité sociale et écologique nouvelle qui montent de partout.

Pour y parvenir, pour nous permettre de prendre en main notre destin collectif, nous avons besoin d'un nouvel âge de la démocratie. Celui-ci doit se concrétiser à tous les échelons et dans tous les domaines, impliquant notamment des pouvoirs d'intervention directe, décentralisés, de tous les

acteurs sociaux, des citoyennes et citoyens, des travailleuses et des travailleurs. Ils doivent disposer de la capacité de saisine des moyens financiers (banques et budgets publics) à l'appui de leurs propositions élaborées démocratiquement. Une nouvelle République doit voir le jour, et se construire de l'entreprise et des territoires jusqu'à l'État. Le « pouvoir d'agir » doit devenir effectif, au niveau national comme à celui de l'Europe ou du monde.

Ainsi, nous pourrions mettre en œuvre un nouveau modèle de développement. Rouvrir un avenir à la France, c'est rebâtir une industrie, avec d'autres critères de production, sociaux et environnementaux. C'est conjuguer l'égalité sociale avec la réponse au défi écologique et climatique. C'est localiser en France les sites de production essentiels au pays et favoriser les circuits courts. C'est organiser des rapports de coopération et de solidarité dans chaque pays, comme à l'échelle de l'Europe et du monde.

Ainsi, nous nous engagerons vers une tout autre mondialisation et donnerons à la France une voix originale, indépendante et internationaliste. La souveraineté de la nation et du peuple, battue en brèche par la toute-puissance des

marchés financiers, n'est synonyme ni de repli, ni de volonté de domination. À partir de valeurs de la République renouvelées, elle peut et doit porter l'engagement de notre peuple en faveur d'une autre mondialisation, d'un nouvel ordre du monde, fondé sur des coopérations solidaires et qui s'adosse à de nouvelles institutions, d'une construction européenne refondée grâce à de nouveaux traités qui la libèrent des logiques de marchandisation et de profit.»

Des actions d'urgence contre la crise

Pour faire face aux urgences, le document énonce une série de mesures exceptionnelles touchant en particulier cinq domaines :

- la santé publique, les hôpitaux publics et les EPHAD ;
- l'Éducation nationale ;
- la protection du pouvoir d'achat, la lutte contre la pauvreté, l'accès de tous à une alimentation de qualité et aux biens de première nécessité ;
- une société de liberté, de dignité humaine et de fraternité, sans racisme ni discriminations ;
- que cessent vraiment toutes les violences sociales et patriarcales imposées aux femmes.

La sécurisation immédiate de l'emploi contre le chômage et les licenciements figure dans cette liste comme un sixième objectif mais c'est aussi la clé de la création efficace de richesses qui seront indispensables pour réaliser l'ensemble. Il est en particulier proposé de mettre en place des conférences (régionales et nationale) de sécurisation de l'emploi, de la formation et de la transformation productive écologique et sociale définissant des objectifs chiffrés d'emplois, de formations, de recherche et d'investissements et d'y impliquer les entreprises. Ces nouvelles institutions visent en effet à créer les conditions d'une autre utilisation de l'argent des banques, des entreprises et de l'argent public pour commencer à émanciper la société des logiques de la rentabilité capitaliste, et pour faire prévaloir, à partir des mobilisations sociales, une autre logique que résume bien le slogan « De l'argent pour l'emploi et les salaires, pas pour le capital ! ».

En effet, répondre à la double crise sanitaire et économique ne peut pas se borner à en adoucir les effets avec de l'argent public en faisant confiance à la capacité de rebond de l'économie capitaliste. Déjà, les grands groupes accélèrent leurs restructurations et les suppressions d'emplois, tandis que l'hécatombe des PME qui se dessine dépasse largement les capacités de réponse des politiques publiques.

Le temps est venu de changer l'utilisation de l'argent, et de mettre à contribution l'immense réservoir de la création monétaire des banques et de la BCE, les aides publiques pour qu'elles n'aillent plus au soutien aux profits et à la

baisse du coût du travail, ainsi que tous ceux qui, depuis tant d'années, profitent de cadeaux sociaux et fiscaux en imposant d'autres conditions et contreparties.

Ce sont précisément là les causes de la crise, et c'est donc à elles qu'il faut s'attaquer. Nous proposons d'agir immédiatement dans quatre domaines.

Premièrement, pour les dépenses publiques, nous proposons de créer un Fonds d'urgence sanitaire et de sécurisation doté de 269 milliards d'euros en 2020 pour mobiliser les ressources publiques. Il fonctionnerait pendant une période de cinq ans avec des abondements annuels.



L'objet du fonds serait de financer les services publics, l'action publique sur les banques et sur les entreprises, y compris par des prises de participations ou des nationalisations.

Son action s'exercerait dans tous les domaines où l'urgence de développer les services publics se fait sentir :

- un plan d'urgence pour l'hôpital et le système de santé : embauches, formation massive, recherche, acquisition des matériels et des installations nécessaires ;

- un plan de développement pour l'ensemble des services publics : aide à l'autonomie, éducation, recherche, énergie, transports, justice, sécurité... ;

- la prise en charge d'une partie des dépenses engagées par les collectivités territoriales pour soutenir la population dans la crise.

Son action s'exercerait également :

- en direction des grandes entreprises – sous forme de prises de participations ou de nationalisations – pour qu'elles mettent en œuvre des plans de préservation des emplois, de formation des salariés et de développement des productions stratégiques ;

- pour agir en levier sur les banques, pour qu'elles apportent aux PME-TPE les crédits de trésorerie et d'investissement dont elles vont avoir besoin pour « tenir » quelques années face à la crise et pour se transformer : celles qui s'engageraient à maintenir l'emploi et à développer la formation de leurs salariés, tout en maintenant les salaires, bénéficieraient de taux fortement négatifs, donc d'une baisse massive du coût du capital, à condition qu'elles respectent leurs engagements sur toute la durée du crédit.

Les ressources du Fonds auraient deux origines :

- la fiscalité pour 40 milliards d'euros ;

- la mobilisation de la création monétaire de la BCE pour 229 milliards d'euros.

En effet, l'écart entre les dépenses urgentes à réaliser et le produit fiscal attendu dans l'immédiat ne doit pas être comblé par emprunt auprès des marchés financiers. Pour y pourvoir, le Fonds d'urgence et de mobilisation recevrait un prêt à taux négatif de 229 milliards,

accordé par la Caisse des dépôts et consignations et refinancé au même taux par la Banque centrale européenne, ou plus exactement par la Banque de France avec l'accord de la BCE. En effet, la BCE n'agit pas seule ; toutes les actions de politique monétaires décidées par son Conseil des gouverneurs sont mises en œuvre par les 19 banques centrales nationales de la zone euro qui, avec elle, forment ce qu'on appelle l'Eurosystème.

Il s'agit donc, en substance, de « détourner » des marchés financiers la plus grande partie de cet argent (que l'Eurosystème consacre aujourd'hui à des achats de titres sur les marchés financiers) pour l'affecter au soutien à l'emploi, à la formation par un investissement efficace des entreprises, et à des projets de développement des services publics démocratiquement décidés, comme nous le proposons, dans le cadre de conférences régionales et d'une conférence nationale de sécurisation de l'emploi et de la formation et de la transformation productive écologique et sociale.

Pour changer l'investissement des entreprises, notre deuxième proposition est de créer un pôle public bancaire et financier, combinant des nationalisations nouvelles de banques avec les institutions financières publiques existantes.

Ce nouveau pôle public, profondément démocratisé, servirait de fer de lance, au sein du système financier, pour pratiquer un tout autre crédit, réservé aux entreprises développant l'emploi et l'environnement et non l'accumulation financière et matérielle. À l'inverse, des taux élevés voire prohibitifs décourageraient les crédits finançant des délocalisations ou des fusions supprimant des emplois. Le pôle public ne financerait pas la spéculation financière ou immobilière.

Troisièmement, le crédit bancaire et le fonds viendraient aussi en appui aux institutions démocratiques nouvelles, les conférences régionales et nationale, de sécurisation de l'emploi, de la formation et de la transformation productive écologique et sociale.

Des fonds régionaux pour l'emploi, la formation et la transformation productive apporteraient aux conférences régionales les moyens financiers d'agir sur le

comportement des banques et des entreprises, avec l'appui du pôle financier public. Leur fonction principale serait de distribuer de façon sélective des bonifications d'intérêts ou des garanties en faveur des crédits finançant le développement de l'emploi, de la formation, les économies de ressources naturelles. Pour ce faire, ils bénéficieraient d'une dotation apportée par le Fonds d'urgence sanitaire et de sécurisation.

Les crédits bénéficieraient de taux d'autant plus réduits (jusqu'à les rendre nuls ou négatifs) que les investissements matériels et de recherche financés créeraient davantage d'emplois qualifiés et rémunérés en conséquence, et développeraient des productions écologiques.

C'est aussi dans ce cadre que seraient décidées les prises de participations publiques dans des entreprises.

Quatrièmement, la baisse des recettes sociales devra être progressivement compensée par une réforme des différentes cotisations sociales.

Nous proposons :

- une cotisation sur les revenus financiers des entreprises ;

- et une modulation à la hausse des cotisations sociales patronales pour les entreprises qui taillent dans l'emploi ou délocalisent.

Dans l'immédiat, les dépenses supplémentaires de la Sécurité sociale seraient financées par des avances monétaires. ■



Pour changer l'investissement des entreprises, notre deuxième proposition est de créer un pôle public bancaire et financier, combinant des nationalisations nouvelles de banques avec les institutions financières publiques existantes.



Financement du Fonds d'urgence sanitaire et de sécurisation

Ressources : 269,3 milliards d'euros.

A - A court terme, 40 milliards de ressources fiscales peuvent être mobilisées rapidement :

- Rétablissement de l'ISF : 3 milliards d'euros.
- Suppression du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus financiers (flat tax) : 1 milliard.
- Contribution exceptionnelle des grandes entreprises : 10 milliards.
- Contribution des compagnies d'assurance : 5 milliards.
- Suppression des exonérations de cotisation sociale issues du CICE : 20 milliards.
- Mesures immédiates de justice fiscale : augmentation dissuasive de la taxation du versement des dividendes au moins à 75 % ; imposition des géants du numérique, les Gafam et les Natu.

B - À moyen terme, d'autres ressources fiscales deviendront disponibles au fil du temps :

- Suppression progressive des exonérations de cotisations sociales patronales (au moins 80 milliards).
- Lutte contre la fraude fiscale.
- Réforme de la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) par une taxation nationale du stock de capital financier des entreprises et des banques, intégralement redistribuée aux collectivités sur critères de besoins sociaux de leur population.
- Et surtout, impulsion à la création de richesses, et donc à l'assiette des recettes fiscales, donnée par les dépenses du fonds d'urgence, couplées à l'amélioration de l'efficacité de l'économie française procurée par le maintien et le développement de l'emploi, la formation des salariés et l'essor des services publics.

C - Dans l'immédiat, la création monétaire de la BCE : 229 milliards.

- Pour financer à taux négatif le creusement du déficit, qui se résorbera à mesure que le renforcement de l'emploi et de la qualification des travailleurs, ainsi que l'essor des services publics, renforceront l'efficacité de l'économie et la création de richesses.

Ce montant entre dans l'enveloppe de la création monétaire supplémentaire (quantitative easing) à laquelle la BCE a décidé de procéder dans les prochains mois sous forme d'achats de titres : 1 350 milliards au sein desquels la part de la France est de 20 %, soit 270 milliards).

Dépenses : 269,3 milliards.

A - Montant déjà engagés par le gouvernement, dans les trois lois de finances rectificatives, sur l'utilisation desquels il faut mettre de véritables conditions économiques et sociales :

	79,3 milliards
Chômage partiel (part de l'Etat)	20,5
Chômage partiel (part Unedic)	10,3
Soutien aux TPE	8,0
Prises de participations	20,0
Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	2,5
Relèvement de l'ONDAM	8,0
Garanties d'emprunt	10,0
(celles qui seront mobilisées : Unedic + crédit export)	

B - Montant supplémentaires

	92 milliards
Hôpital	15
Autres services publics	45
(éducation nationale, transports ...)	
Collectivités territoriales	10
Bonification crédit PME/TPE	22

C - Baisse des recettes fiscales et sociales : 98 milliards

Pertes de recettes pour le budget de l'État selon le troisième projet de loi de finances rectificative : 65 milliards.

1. 2020 : une rupture sans précédent pour la sécurité sociale. État des lieux du financement de la protection sociale, Note du HCFiPS, mai 2020, <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2020-05-13_etat_des_lieux_du_financement_de_la_protection_sociale.pdf>.

Dettes, investissements : des convergences

Le Rapport annuel sur l'état de la France du Conseil économique, social et environnemental (CESE), a été présenté cette année par Daniel Keller et Pierre Lafont au nom de sa section de l'économie et des finances et adopté à l'unanimité le 9 juillet 2020.

Il inscrit la sécurisation de l'emploi au nombre des conditions à réunir pour que notre société soit « mieux préparée aux crises ». Nous reproduisons ici des extraits du rapport portant sur les aspects économiques des recommandations du Conseil.

Pour construire un projet collectif, il est indispensable d'identifier au préalable les écueils qui risqueraient de le faire échouer. C'est une des conditions nécessaires pour construire une société moins vulnérable parce que fondée sur une nouvelle stratégie économique, mieux préparée aux crises, dotée d'institutions publiques mieux adaptées et capable d'opérer une indispensable transition économique et environnementale.

La sortie de crise doit conduire à mettre en œuvre des politiques publiques répondant aux besoins sociaux et aux défis environnementaux sur la base d'une relance économique massive et différenciée évitant l'écueil d'une politique budgétaire récessive.

Les risques d'une relance économique indifférenciée

Des soutiens publics ciblés sont indispensables à court ou moyen terme pour éviter les faillites, les licenciements, l'accroissement de la grande pauvreté et à plus long terme pour contribuer à la lutte contre les inégalités. Aucun dogmatisme ne devrait interdire l'utilisation de certains moyens destinés aussi bien à relancer l'offre qu'à relancer la demande, à condition que la mise en œuvre de chaque action budgétaire soit correctement ciblée et que son impact environnemental et social soit bien évalué.

Sur le versant de l'offre, les aides aux entreprises doivent favoriser la transition écologique et préserver l'emploi. Elles doivent inciter aussi à un partage équitable de la valeur ajoutée avec les salariés et les autres parties prenantes, notamment fournisseurs et sous-traitants. Un des leviers pour y parvenir consisterait à inciter les entreprises bénéficiant de ces aides à créer des réserves réglementées non distribuables de façon à limiter le versement de dividendes et à augmenter leurs fonds propres.

Sur celui de la demande, la priorité doit être donnée aux publics les plus démunis et à la revalorisation des professions dont les compétences sont insuffisamment reconnues. La crise a démontré le rôle central de ces catégories dans le fonctionnement de la société. Des mesures d'urgence ont été mises en place par le gouvernement pour soutenir les publics les plus en difficulté au cœur de la crise (aide exceptionnelle de solidarité pour les ménages les plus précaires et aide exceptionnelle pour 800 000 jeunes). **La fin du déconfinement ne doit pas être celle des mesures de soutien exceptionnelles en faveur des populations les plus précaires**, qui sortent de la crise affaiblies tant du point de vue de leur santé que de leur situation financière. Afin de favoriser un retour rapide à une situation plus soutenable pour ces personnes, le CESE recommande d'une part de revaloriser les prestations sociales, et d'autre part de proposer un accompagnement individuel ren-

forcé et plus global autour d'un référent unique¹.

Les risques liés à un fort accroissement de la dette publique

En 2020, le déficit public s'établirait selon la Banque de France à 11 % du PIB (contre 3 % en 2019), soit 220 milliards d'euros, contre 7,5 % pour la moyenne des pays européens, et le niveau de la dette publique s'élèverait à 120 % du PIB (100 % en 2019), du fait des conséquences de la crise sur les rentrées fiscales et de la mise en place du plan d'urgence du gouvernement pour répondre aux besoins du système de santé et soutenir l'économie. À ce stade, le taux des dépenses publiques rapportées au PIB s'établirait à un niveau historique de 60,9 % du PIB.

La gestion de cette dette sera un sujet préoccupant dans les années à venir, même si sa soutenabilité immédiate n'est pas remise en question, grâce à la qualité de la signature française et à l'action de la BCE. La charge de la dette pèsera davantage sur le budget de l'État et pourrait faire obstacle au financement d'investissements indispensables, particulièrement d'investissements productifs et humains en faveur de la transition écologique.

En ce qui concerne le budget des administrations de sécurité sociale, la dette sociale devrait atteindre en 2020 un niveau historique à plus de 52 milliards d'euros. Le

1. Avis du 10 mai 2016, *L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner*, M^{me} Jacqueline Farache.

2. Estimation du Conseil d'orientation des retraites.

3. Hypothèse partagée par de nombreux observateurs, y compris la Banque de France.

retour à l'équilibre de la Sécurité sociale, déjà repoussé à 2023, ne serait maintenant pas envisageable avant 2025 selon le gouvernement. Concernant les régimes de retraite, le creusement des déficits, estimé à 30 milliards d'euros en 2020², devrait conduire à réinterroger les termes du projet de réforme discuté dans la période antérieure. En ce qui concerne l'assurance chômage, celle-ci devrait voir ses dépenses croître fortement compte tenu des dispositions prises et de la situation du marché de l'emploi. L'Unedic a estimé l'impact de la crise sur ses dépenses à environ 11 milliards d'euros, dont 7,8 milliards au titre du financement de l'activité partielle, et près de 3 milliards au titre de dépenses supplémentaires (maintien de droits, moindre activité des allocataires, moindres sorties vers l'emploi...). La situation actuelle devrait conduire à suspendre la réforme de l'assurance chômage entrée en vigueur en novembre 2019 et à réexaminer les autres mesures sur la base de nouvelles discussions avec les partenaires sociaux. Dans cette attente, des mesures financières d'urgence pour les intermittents semblent indispensables. Les impacts de la crise sur la protection sociale et son financement sont donc significatifs mais ils ne devront pas avoir pour effet de porter atteinte à celle-ci.

Traitement de la dette : quelles options ?

Annulation de tout ou partie de la dette : cela pourrait entraîner une perte de confiance de certains investisseurs dans la signature de la France et pourrait détériorer ses capacités d'emprunt. La charge de la dette dans le contexte actuel

coûte environ 35 milliards par an : c'est un montant soutenable, qui ne semble pas nécessiter une telle mesure.

Financement de la dette par une hausse des prélèvements : l'État augmente ses prélèvements ou diminue ses dépenses et investissements. Hormis les conséquences importantes en matière de redistribution et une possible remise en cause des dépenses liées à la protection sociale, à l'éducation, à la culture ou aux services publics, le risque serait de « casser » la croissance et de dissuader les ménages de réinjecter leur épargne dans l'économie.

Annulation des dettes détenues par la BCE : solution en théorie indolore mais qui *de facto* profiterait aux États les plus endettés. À ce stade, la BCE ne promeut pas une telle solution qui est loin de faire l'unanimité entre les pays membres de l'Union européenne.

Effets bénéfiques de la relance : dans ce cas de figure, les rentrées fiscales remontent, le PIB également, ce qui réduit mécaniquement le poids relatif de la dette, à condition que les taux d'intérêt restent faibles³. Toutefois les dépenses de l'État devant demeurer très sélectives, certains investissements d'avenir indispensables, en équipements et en emplois, pourraient être remis en cause.

Monétisation de la dette : il pourrait s'agir d'une part du rachat de la dette nouvelle par la BCE à taux nul voire négatif à un rythme plus élevé que le programme d'achats d'obligations souveraines lancé en 2015, ou de prêts directs de la BCE aux États Membres, sans échéance de remboursement. Mais aussi d'autre part du rachat de la

dette passée accumulée en pratiquant un taux zéro par rétrocession aux États de la rémunération des titres de dettes passées. Cette création monétaire serait une option avantageuse pour le budget des États. Ces mesures pourraient contribuer à une poussée inflationniste en Europe ce qui aurait des conséquences importantes au regard du mandat de la BCE. En effet, si l'inflation dépassait 2 %, la BCE devrait augmenter ses taux et son programme de rachat d'actifs ou de prêts directs aux États membres pourrait être remis en cause. La BCE devrait réduire le volume de son bilan, les États membres devant alors rembourser leurs dettes. De tels scénarii rendraient souhaitable d'élargir le mandat de la BCE au-delà du seul contrôle de l'inflation et de la bonne transmission de la politique monétaire, en faveur de la solvabilité budgétaire des États membres.

Le scénario de monétisation de la dette par la BCE paraît le plus adapté, associé à une politique de relance coordonnée au plan européen, sous réserve que soient desserrées les règles de discipline budgétaire pratiquées depuis plusieurs décennies, afin de permettre aux États membres de financer les investissements indispensables à la réorientation de leur développement en faveur de la transition écologique et de la sécurisation des emplois. À moyen terme, il est également nécessaire de pratiquer une politique budgétaire plus juste et plus efficace, en privilégiant de manière sélective les investissements porteurs d'avenir, en faveur notamment de l'éducation, de la formation, de la recherche ainsi que d'un travail qualifié et sécurisé. ■

De l'argent
POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES
ET LES SERVICES PUBLICS
pas pour le capital !

Le budget 2021 : changer de logique ?

Jean-Marc Durand

Le gouvernement prétend se préoccuper de l'emploi et du potentiel productif de l'économie française mais pour le faire vraiment il faudrait remplacer son logiciel néolibéral par une toute nouvelle logique faisant du développement des capacités humaines, et non de la rentabilisation du capital, le fil conducteur des politiques publiques.

La crise sanitaire, sœur siamoise d'une crise financière, économique et sociale aux conséquences inédites depuis celle de 1929, a remis dans le paysage la nécessité de l'intervention publique. Mobilisant beaucoup plus d'argent qu'en 2008-2009 mais sans s'émanciper de la logique profonde qui a inspiré la gestion de la crise précédente, Emmanuel Macron et le gouvernement ont semble-t-il décidé de ne pas lésiner sur les moyens. Au terme de trois PLFR (projets de loi de finances rectificative), les chiffres se sont affinés. L'État est prêt à mettre 300 milliards d'euros sous forme de garanties d'emprunt des entreprises auprès des banques. Par ailleurs il est aussi disposé à mobiliser 110 milliards d'euros dont entre 40 et 50 milliards pour couvrir d'éventuels impayés de cotisations sociales et d'impôts des entreprises. Les 70 milliards restants sont répartis entre la prise en charge du chômage partiel, le soutien à des entreprises stratégiques, le soutien aux agriculteurs, le financement des ETI et des PME, l'hôpital. Les dispositions du troisième PLFR prises en compte, c'est-à-dire la décision de rembourser des crédits d'impôt en accéléré à laquelle s'ajoutent diverses exonérations et aides, portent le montant total des sommes mobilisables à 470 milliards d'euros.

Cela fait beaucoup d'argent public dépensé qui va venir gonfler le

poids de la dette. Une dette qui pourrait ainsi augmenter de plus de 400 milliards d'euros pour atteindre 2 800 milliards contre 2 380 milliards d'euros en 2019, ce qui représentait alors 98,1 % du PIB établi à 2 418 milliards d'euros. Dans le meilleur des cas, le déficit public atteindrait 11,4 % du PIB ainsi que le précise le ministre Olivier Dussopt. La dette, quant à elle, passerait à 121 % du PIB. Mesurer la difficulté de la situation actuelle passe par appréhender sans faux-fuyants la profondeur de la crise en cours. Elle ébranle très largement tous les pans de la société mettant comme jamais en lumière sa dimension systémique.

Dès lors, la question qui est sur toutes les lèvres, et particulièrement sur celles des chantes du capitalisme néolibéral, est : qui va payer ? Répondre à cette question interroge prioritairement les modes et les critères de financement c'est-à-dire l'utilisation de l'argent et, au cas d'espèce, particulièrement l'argent des banques et celui des entreprises. Les banques reçoivent à la pelle les milliards d'euros déversés par la BCE. Cette dernière s'est en effet lancée dans la création de plus de 4 000 milliards d'euros, dont 3 000 milliards pour refinancer les crédits des banques et 1 350 milliards sous forme d'achats de titres sur les marchés financiers. Et tout cela pour quelle relance effective de l'activité, pour quel soutien réel à l'emploi ? Dans

les faits, on assiste à une déferlante de licenciements au sein des grands groupes pendant que l'État est en train de se réorganiser sur la base d'une mise en concurrence effrénée entre les régions, ce qui va occasionner inévitablement des coupes dans les emplois publics territoriaux. Quant à l'argent des entreprises, un double constat s'impose. D'une part *la dette des sociétés non financières de l'Hexagone* n'a jamais été aussi élevée. Elle représentait 73,5 % du PIB du pays à la fin 2019, contre 55 % en 2008. C'est plus que les entreprises italiennes, espagnoles, allemandes et près de 13 points de PIB de plus que la moyenne de la zone euro.

Comment expliquer ce phénomène ? Il existe un vrai paradoxe car d'autre part, dans le même temps, les entreprises françaises ont d'importantes réserves de *cash*. Mieux, en pleine crise du coronavirus, et selon une note d'Euler Hermes, l'épargne nette des entreprises non financières est estimée à 75 milliards d'euros au premier semestre 2020 contre 28 milliards d'euros au deuxième semestre 2019.

Dans les faits, « *les entreprises se sont endettées pour accumuler des liquidités et titres de court terme* », explique la Banque de France dans une récente étude. Les entreprises se sont constituées une sorte de matelas de sécurité qui se révèle n'être d'aucune efficacité tant du point de vue de leurs investissements réels que des créations d'emplois

puisqu'elles continuent à licencier sans vergogne. Ce *cash*, c'est une sorte d'argent de poche qu'elles utilisent pour tenter des coups sur les marchés et s'engouffrer dans les affres de la spéculation et des OPA.

Ne pas prendre en compte la dimension fondamentale de l'utilisation de l'argent renverrait à une réponse rabougrie autour de l'idée d'une augmentation de la fiscalité, dont certains se font les chantres. Si, comme ce sera le cas, le montant des sommes en jeu s'élève à plusieurs centaines de milliards d'euros, on mesure le niveau de l'augmentation des impôts qu'il faudrait appliquer pour commencer à rembourser cette dette. D'autant qu'au cas particulier, il faudrait une augmentation de la fiscalité qui n'obère pas les possibilités de redémarrage de la croissance, c'est-à-dire une sorte de prélèvement fiscal forfaitaire sur la richesse privée qui ne pourrait s'inscrire dans la durée car cette richesse privée n'est pas inépuisable et a besoin pour se pérenniser et se régénérer d'être alimentée par la création réelle de richesses notamment par les entreprises, création qui justement peine à se relancer.

La préparation du budget 2021 dans un contexte inédit

Le décor et les éléments de contexte général ainsi plantés donnent un aperçu des difficultés de la préparation de l'exercice budgétaire 2021, surtout sur fond d'une doxa ultralibérale qui demeure en fait l'unique boussole gouvernementale. À ce premier tour d'horizon s'ajoutent désormais de nouveaux éléments d'appréciation à partir de données et de chiffres plus détaillés annoncés lors des interventions d'Olivier Dussopt et Bruno Le Maire en commission des Finances de l'Assemblée nationale. Ces données permettent d'appréhender d'une façon plus précise les grandes orientations du PLF 2021. Le cadrage politique est clair. Pour le ministre des Finances, l'impératif est de se battre contre le déclasserement économique de la France. Pour cela, il faut selon lui réduire au plus vite le décalage qui s'est constitué entre la situation d'avant crise et celle d'après crise. En tablant sur 11 % d'évolution

de la dépense publique, donc du déficit public, il prône un modèle économique plus efficace, avec notamment une très large place accordée à la « décarbonation », pierre angulaire du nouveau modèle de développement vert qu'il propose. Son objectif central est d'en revenir en 2022 à la situation d'avant la crise du Covid 19 en termes de niveau de la richesse nationale. Il met très fortement l'accent sur le fait que *« beaucoup de moyens ont été mis en argent et en décision »* faisant ainsi référence au plan de relance de 100 milliards d'euros dans des investissements en vue d'une amélioration des compétences. La priorité affichée du plan dont François Bayrou devrait être le responsable, c'est l'emploi et particulièrement l'emploi des jeunes avec toujours comme objectif de fond la décarbonation.

Les locataires de Bercy ont réaffirmé que les dépenses du plan de relance doivent servir à la relance immédiate et ce, à partir d'un nouveau modèle dont le « vert » doit être la marque de fabrique. Si Emmanuel Macron a d'abord décidé de reporter l'entrée en action de ce plan, c'est le Premier ministre Castex qui, dans les premiers jours de septembre, en a

ensuite annoncé les grandes lignes. MM. Dussopt et Le Maire ont également précisé qu'une mission budgétaire « spécifique relance » devra être installée, dont le but sera de gérer les dépenses mises à part comme celles de la dette de crise. Plus prosaïquement, sans trop s'appesantir sur le sujet, les deux ministres ont assuré que l'emploi public de l'État sera stabilisé. Il n'y aura donc pas de créations globales, ce qui signifie qu'un ministère comme celui des Finances va encore devoir verser au pot commun pour permettre des créations d'emplois dans d'autres ministères. Autre élément de précision qui a une vraie signification : la dépense augmentera en 2021 de 7 milliards d'euros. Par rapport aux 338 milliards d'euros de dépense publique en 2019, cela ne représente qu'une augmentation de 0,02 %, ce qui a d'ailleurs permis à Olivier Dussopt de se féliciter des politiques publiques mises en œuvre depuis 2017.

Au titre de la réduction des prélèvements obligatoires (PO), la suppression de la taxe d'habitation est confirmée, tout comme le CICE en tant qu'allègement pérenne des cotisations sociales des entreprises. La baisse des prélèvements fiscaux sur les entreprises et le capital se

Les principales données du budget 2021, selon Bercy :

Dépenses ou engagements	470 milliards d'euros, y compris 300 milliards de garanties d'emprunts
Déficit	-11,4 % du PIB
Dette	121 % du PIB
Évolution de la dépense hors crise	2,4 %
Rebond mécanique du PIB en 2021 (hors mesures de relance)	8 %
Baisse des PO sur les entreprises et le capital	CVAE : 10 milliards

Affectations des dépenses nouvelles

Armée	+ 1,7 milliard d'euros
Justice	+ 6 %
Éducation Nationale	+ 1,3 milliard
Enseignement Supérieur et Recherche	300 millions
Transition écologique	26 milliards d'euros
Culture	150 millions
Egalité F/H	Quelques subsides

poursuit avec notamment une réduction de 10 milliards sur 20 prévus au total en deux ans, en matière de fiscalité des entreprises ou plus exactement du capital puisqu'au cas d'espèce il s'agit de raboter la CVAE, un des prélèvements ayant remplacé la taxe professionnelle lors de sa suppression. Ce rabotage devrait représenter quelques 10 milliards d'euros sur 19 milliards que rapporte actuellement cette contribution des entreprises sur la valeur ajoutée. Quant à la Sécurité sociale, le gouvernement met l'accent sur une double réalité : avant la crise, les comptes de la Sécu étaient en quasi-équilibre. Avec la crise sanitaire de 2020, ce sont 8 milliards de dépenses de santé supplémentaires qui ont été enregistrés. Pour autant, l'objectif est le maintien des comptes de la Sécurité sociale à l'équilibre. Au titre des dépenses sociales imprévues figurent 31 milliards d'euros pour le chômage partiel et 8 milliards d'euros pour le fonds de solidarité.

Peut-on prendre le gouvernement au sérieux avec un tel projet ?

Sur le fond, il faut avoir à l'esprit que Macron et sa nouvelle équipe restent idéologiquement inflexibles. Leur recette c'est le néolibéralisme même si la crise sanitaire leur pose problème, contrarie leur marche en avant au profit du capital et s'ils craignent qu'un retour de cette crise vienne à nouveau contrarier leurs plans. Entre rebond de l'épidémie et plan de relance, les contradictions commencent en effet à s'exacerber à un point tel que c'est l'ensemble du pouvoir qui pourrait s'en trouver fortement ébranlé, jusqu'à des issues qui pour l'heure peuvent encore paraître comme relevant d'élucubrations mais qui demain pourraient éclater en pleine figure. Le peuple pris entre une insécurité sociale grandissante et une insécurité sanitaire paralysante, pourrait en effet choisir des voies qu'il s'est jusqu'alors interdit. À l'opposé de ce que dit la chanson, alors que rien n'est permis, tout peut devenir possible ! Un chemin parsemé de grosses embûches pour les peuples qui, confrontés à une issue de transformation révolutionnaire ne parvenant pas à prendre corps, pourrait conduire à des régressions

bien pires encore que celles auxquelles nous assistons depuis plus d'un quart de siècle.

Un risque d'autant plus présent que le gouvernement persiste dans ses choix ultralibéraux comme en attestent tous les grands axes du projet de budget 2021. Le « *rien ne sera plus comme avant* » doit en effet se lire de cette façon : « tout sera pire qu'avant ». Ainsi, comme si la crise n'était pas passée par là, comme si cette crise ne trouvait son origine que dans la pandémie, l'objectif c'est de sauver le capital pour reconstituer à tout prix le taux de profit. Alors qu'on a constaté le besoin immense de service public et pas seulement de celui de la santé dans la dernière période, rien n'est prévu pour l'emploi public, aucune réflexion n'est ouverte sur les missions de service public pourtant si indispensables à développer. Les maigres créations d'emploi à l'hôpital seront le résultat du dépeçage d'autres secteurs. Rien également pour le fonctionnement courant hors emplois. L'augmentation de 0,02 % de la dépense publique est une misère, c'est même une véritable provocation. Par contre, le Medef a une nouvelle fois de quoi se réjouir avec un cadeau de 10 nouveaux milliards d'euros au titre d'une réduction de la CVAE acquittée par les entreprises. On rappellera pour mémoire que le produit de la CVAE est affecté de la façon suivante : 26,5 % pour les communes et les intercommunalités ; 23,5 % pour les départements ; 50 % pour les régions. Le pire est que la compensation des 10 milliards d'euros de CVAE se fera par un versement de TVA, c'est-à-dire un impôt indirect qui pèse de façon dramatique sur la consommation des ménages, particulièrement des plus faibles. Le budget 2021, c'est pour le Medef, comme le dit le journal *Les Échos*, « fromage et dessert ». En effet, en 2021 le taux de l'IS sera ramené à 26,5 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 millions d'euros. *A contrario*, dans le même temps, les collectivités locales risquent d'éprouver de nouvelles difficultés à boucler leur futur budget. Sans doute le projet gouvernemental sur les collectivités, visant à hiérarchiser les territoires en faisant exploser le principe d'égalité républicaine, est-il censé faire disparaître par un

nouveau tour de passe-passe ce qui pourrait bien être, ni plus ni moins, qu'une nouvelle réduction de la dépense publique des collectivités locales mises de plus en plus sous la coupe de la redistribution d'impôts nationaux. Il sera en effet très difficile une fois le projet gouvernemental passé d'y reconnaître ses petits. Est prévue une réforme en deux volets. D'abord une loi organique sur la « différenciation », permettant aux collectivités qui en ont les moyens financiers et humains d'expérimenter de nouvelles compétences et de les pérenniser par simple délibération. Ensuite, au début de l'année 2021, une réforme dite « systémique » des 3D (Décentralisation, Déconcentration, Différenciation) est prévue pour l'ensemble des collectivités locales. Le but est de parachever l'autonomisation des collectivités et le démantèlement des services d'État. Il en résultera une mise en concurrence entre territoires conduisant à une fragmentation de l'espace national, aggravant la césure entre zones riches et zones pauvres et poussant à l'autonomisation des régions, sur fond d'affaiblissement des capacités d'intervention et de régulation de l'État face aux besoins élémentaires des populations, particulièrement en termes de services publics, le tout avec l'œil rivé vers l'Europe des régions et l'objectif fédéraliste qu'elle nourrit. Par ailleurs, les augmentations de la dépense consenties pour certains ministères sont vraiment le minimum vital avec un fait de plus en plus grave : la quasi-mise à sac du ministère des Finances. Il est vrai qu'après avoir réduit à portion congrue la gestion des dossiers des entreprises et des contribuables fortunés, qu'après avoir fait disparaître les missions cadastrales et domaniales, qu'après avoir mis à sac le contrôle fiscal des entreprises, qu'après avoir fait disparaître les impôts sur les bénéfices des entreprises, sur la richesse et le capital au profit d'une fiscalité verte et indirecte sur la consommation, le tout ajouté au fédéralisme fiscal montant au niveau européen, on a de moins en moins besoin de services fiscaux et financiers au service des populations nationales... Mais attention, au final cela a un prix colossal pour tous les pays et pour leurs citoyens, particulièrement les plus déshérités d'entre eux, faisant monter comme

jamais les antagonismes de classe avec le risque qu'ils ressortent malheureusement sous les formes les plus négatives comme l'hyper nationalisme avec le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Par ailleurs, on relèvera une dose d'incohérence, voire de bluff, de la part du gouvernement. Déclarer vouloir revenir au niveau de richesse nationale de 2019 en 2022 semble en effet peu réaliste, surtout lorsqu'on se remémore qu'une chute de 3 points de PIB en 2008 a mis trois ans pour être comblée. Aujourd'hui, il s'agit au minimum de rattraper un recul de 11 % de PIB.

S'ajoute à cette situation l'éventualité d'une reprise de l'épidémie et un montant de dette privée qui ne cesse de croître pour atteindre 133 % du PIB, faisant peser sur l'économie nationale de sombres perspectives. De même, le déséquilibre de notre balance commerciale se poursuit. Avec la reprise, nos importations ont atteint 85 % de leur niveau d'« avant covid » alors que nos exportations peinent à effleurer les 75 %. Quant au budget de la protection sociale, combien de temps va durer le renflouement des comptes engendré par l'empilement d'exonérations et de reports ? À ce rythme le budget de la Sécurité sociale risque bien de n'être plus qu'un trou béant !

Comment, d'autre part, passer quasiment sous silence le poids que fait peser sur toute la société

l'actuel taux de chômage massif qui va encore s'élever dès les premiers jours de septembre ? Le chômage est un véritable cancer qui ronge toute la société et le gouvernement est bien loin de prendre la mesure des transformations à opérer pour l'endiguer et le faire reculer. Au mieux sont proposées des mesures d'accompagnement social mais aucune perspective de transformation de la gestion du marché du travail n'est envisagée alors que c'est le seul moyen de changer véritablement la donne. Par ailleurs on ne peut négliger l'impact de phénomènes exogènes comme la situation aux États-Unis, tant du point de vue de la pandémie que de la situation économique qui en résulte dans ce pays, mais aussi l'impact climatique ? À un autre niveau, l'accord européen ne sera pas sans effets sur notre pays. Certes, le plan de l'UE mutualise les dettes mais pas leur remboursement et d'une certaine manière ce plan pourrait concourir à fragiliser la situation de la France par les ajustements structurels accompagnant l'attribution des 40 milliards d'euros, d'autant que la réduction du budget de l'UE qui découle de l'accord Macron-Merkel va se traduire par une baisse de la PAC et un rationnement des dépenses de santé, un comble en pareille période ! Une précision : 40 milliards d'euros c'est entre autres la somme que la France consacre chaque année au titre du remboursement des

intérêts d'emprunt auprès des marchés financiers. N'y aurait-il pas quelque chose à faire ? Et on comprend mieux pourquoi les marchés pratiquent des taux aussi faibles depuis quelque temps !

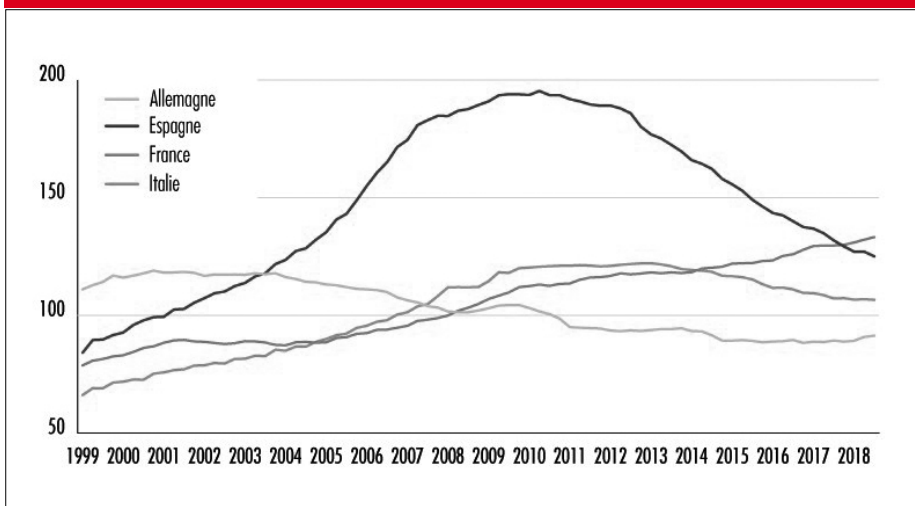
Dans les faits, Macron et son équipe continuent leur politique de l'offre avec la ferme intention de retrouver la richesse de 2019 en 2022 surtout afin de pouvoir permettre aux entreprises du CAC 40 de bénéficier des liquidités de l'État (60 milliards de liquidités versés au CAC40) en 2019.

Face à la crise, un budget de rupture

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler un élément de contexte qui prend ici toute son importance. La crise sanitaire qui sévit n'est pas la cause de la crise économique, financière et sociale qui se développe actuellement. Elle en a été à la fois la conséquence et l'accélérateur. Mais les premiers signes de crise profonde sont apparus dès la fin du premier semestre 2019 venant ainsi concrétiser les prévisions de nombreux économistes, dont les économistes communistes, tant la gestion de l'après *subprimes* avait relancé comme jamais la course à la financiarisation.

Il s'agit donc sans attendre de proposer une politique budgétaire qui soit un point d'appui pour combattre cette crise et qui commence à en dessiner une alternative à la fois radicale et réaliste, sans quoi elle n'a pas fini de produire des effets dévastateurs pour les salariés, les territoires et l'environnement. Dès maintenant, il y a besoin d'engager un processus de transformations profondes. Pour cela, le budget 2021 doit rompre avec la logique actuelle. Deux objectifs doivent être fixés : sécuriser la vie des citoyens et combattre le changement climatique. L'urgence est de protéger l'humanité et la planète, ce qui suppose de mettre à la disposition de cet objectif les moyens financiers avec des pouvoirs nouveaux aux salariés et aux citoyens pour en décider l'utilisation. Il s'agit prioritairement de soutenir la demande pour une nouvelle offre à base de développement des services publics, d'emplois et de leur sécurisation, ainsi que d'une nouvelle industrie incluant les enjeux énergétiques. Pour cela, il faut s'attaquer au capi-

Évolution de l'endettement privé [en % du PIB]



Source: <lafinancepourtous.com> d'après la Banque de France.



ÇA URGE !
CHANGÉONS LE SYSTÈME
PAS LE CLIMAT

tal, à son coût et à sa domination sur tous les aspects de la vie et de la société.

Quatre priorités doivent être définies. Plutôt que de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement du chômage par des aides diverses, y compris le chômage partiel, il faut changer les règles du marché du travail. Cela commence par faire de la formation un élément clé d'une nouvelle organisation du travail et d'une nouvelle conception du rôle du salarié. La formation doit permettre de gérer la transition entre deux emplois, une nouvelle mobilité dans l'emploi ainsi qu'une autre organisation du temps de travail, avec l'objectif de monter le niveau des qualifications pour de nouvelles productions, une meilleure productivité et une élévation des rémunérations. L'objectif global est d'aller vers l'éradication du chômage et de sortir le marché du travail des critères de gestion capitalistes (voir sur ce sujet le numéro 790-791 d'*Économie et Politique* consacré au projet communiste de sécurité d'emploi ou de formation). D'un point de vue budgétaire, il n'aura échappé à personne que des salariés en emploi et bien rémunérés constituent un des plus sûrs moyens pour alimenter les caisses fiscales et sociales. Il n'y aura pas d'issue effective et pérenne à la crise sans transformer radicalement le rapport au travail et le rôle du salarié à l'entreprise. Ce n'est pas le chemin que semblent vouloir prendre Emmanuel Macron et le gouver-

nement et c'est d'ailleurs pourquoi le budget qu'ils proposent pour 2021 ne peut permettre d'envisager une quelconque amélioration de la situation sociale dans notre pays. D'autant que pour l'heure ce projet de budget ne règle pas trois autres questions centrales.

En premier lieu, le sort de la dette qu'on appellera faussement dette Covid. Pour l'heure, le gouvernement joue profil bas en disant qu'il ne saurait être question de considérer de la même manière la dette issue de la crise sanitaire – conséquence des mois de confinement –, et la dette publique globale. Pourtant aucune assurance particulière n'est donnée quant au sort définitif de la dette Covid. Rien n'indique formellement, bien qu'il soit précisé que cette somme est mise à part, qu'elle ne réapparaîtra pas dans les comptes publics en tant que montant à compenser, notamment sous la pression des marchés si ceux-ci venaient à en éprouver le besoin. Le sort de la dette contractée au cours des six premiers mois de 2020, soit environ 470 milliards d'euros, doit être réglé définitivement. Le gouvernement doit créer une sorte de structure de défaisance dans laquelle inscrire ce montant qui s'éteindra au fur et à mesure qu'une croissance à base de création de richesses réelles, repartira. Cet engagement devrait figurer dans la loi de finances définitive de l'année 2021.

Ensuite, *quid* de l'utilisation de l'argent des banques ? La BCE

qui certes a dû faire quelques entorses aux règles budgétaires et financières qu'elle s'était elle-même donnée par le truchement de la Commission européenne, n'a pas pour autant changé de stratégie. Elle est toujours au service d'un « euro fort » et d'une logique financière de l'économie. Or la crise sanitaire a fait apparaître au grand jour les béances du système. Manque énorme de services publics et désastre de la désindustrialisation sont apparus au grand jour. Certes, elle a injecté des milliards mais c'est surtout pour maintenir à flot les marchés financiers, pas pour une relance par l'emploi et les services publics. Il est pourtant grand temps que la BCE change de politique et décide de mettre l'euro au service du développement humain et de la protection de la planète. Plus que jamais, notre proposition de création d'un fonds social solidaire et écologique adossé à la BCE et abondé notamment par les rachats de titres de dette publique des États, pour financer partout en Europe le développement des services publics, représente une issue essentielle pour sortir du marasme actuel et prévenir de futures catastrophes. Certes, nous parlons du budget de la France mais dès le PLF 2021 des dispositions peuvent être prises permettant d'aller en ce sens comme la création d'un grand pôle public bancaire avec un fonds national et des fonds régionaux pour l'emploi et la formation alimentés par une partie de l'argent public affecté

aux exonérations de cotisations sociales et fiscales, par exemple les 20 milliards du CICE. Et cela peut figurer au PLF 2021, ce qui serait d'autant plus d'actualité que nous allons rapidement entrer dans la campagne des élections régionales, les régions ayant aujourd'hui un rôle de plus en plus prépondérant en matière de développement économique. Ces fonds seraient, entre autres, un levier important pour mobiliser l'argent des banques de dépôt qui provient soit du financement de la BCE avec de l'argent gratuit et même d'une certaine manière subventionné puisque le taux proposé par la BCE est inférieur à 0 % (-1 %), soit du dépôt des citoyens, ce qui est encore de l'argent gratuit. N'y aurait-il pas mieux à faire avec cet argent que de le replacer sur les marchés, voire auprès de la BCE elle-même, pour en tirer des intérêts, en ignorant tout soutien à l'industrie et au secteur productif en général ?

Enfin, il y a l'urgence d'une révolution fiscale. Nul besoin d'entrer ici dans les détails de propositions déjà plusieurs fois exposées et qui le seront prochainement dans un document dédié. S'il faut faire évoluer la fiscalité des personnes vers plus de progressivité sur les hauts revenus quelle qu'en soit la nature, s'il faut stopper le transfert de la fiscalité directe vers les taxes indirectes sur la consommation y compris au motif vert, la question centrale est la fiscalité des entreprises et du capital. Depuis bientôt trente ans, les gouvernements successifs se sont évertués à transformer régressivement cette fiscalité et son application. De la taxe professionnelle à l'impôt sur les sociétés, en passant par le bouleversement des méthodes de gestion et de contrôle des dossiers des entreprises, tout a été fait pour vider de son sens et de son contenu ce que nous identifierons, dans une appellation générique, sous le vocable de fiscalité des entreprises. Au début des années 2000, la grande mode de la politique du contrôle fiscal était le patrimonial. La fraude se trouvait là, il fallait aller chercher l'argent dans ces coins-là chez les vilains contribuables qui faisaient tout pour faire échapper leur richesse à l'impôt. Cela pouvait s'entendre mais une question n'a jamais été posée. Pourquoi ces contribuables se retrouvaient-ils

QUEL CRÉDIT ACCORDER À UN PLAN DE RELANCE SANS EMPLOI ?

Annoncé à grand renfort médiatique le plan de relance de 100 milliards d'euros dont 40 milliards proviennent de l'accord Macron-Merkel de 750 milliards empruntés par l'UE sur les marchés financiers, risque de n'être au final qu'un ballon de baudruche. Ce plan déjà en partie engagé dans les politiques actuelles, comporte en outre une mesure pérenne en faveur des entreprises qui réduit la fiscalité perçue par les collectivités locales, surtout par les Régions, de 10 Mds d'euros, par une baisse des impôts dits de « production », la CVAE, qui dans les faits s'apparente d'ailleurs plus à un impôt sur le capital.

Pour le Premier ministre il s'agit par ce plan de restaurer la confiance indispensable à un retour à « une croissance plus forte, plus robuste, plus écologique et plus riche en emplois ». On en doute. En choisissant de réduire à nouveau la fiscalité sur le capital, le gouvernement poursuit dans la politique de démission publique face à l'exigence d'une autre utilisation des facteurs de production et de l'argent des entreprises pour l'emploi, la formation, les salaires.

Ce plan de relance c'est « l'après » en pire qu'avant. La crise sanitaire est même l'occasion de pousser les feux en faveur de la libération du capital de tout prélèvement fiscal et social, ce qui visiblement satisfait M. Roux de Bézieux.

Or, face à l'urgence sociale, il faut d'autres choix. Si la volonté est de rétablir la confiance, il s'agit de proposer au pays une perspective économique crédible. Et comment est-ce possible si les seules propositions face au fléau du chômage (+ 1 million de demandeurs d'emplois dont 750 000 jeunes en recherche d'un premier emploi, et un autre million d'ici la fin de l'année) et au recul du pouvoir d'achat (-4,6 % au second trimestre) sont la création de 120 000 emplois en 2021 et des contrats précaires ?

L'enjeu est de sécuriser l'emploi et les revenus avec une perspective économique crédible pour rétablir la confiance. La formation et un vrai effort pour changer la production des entreprises, aujourd'hui dominée par la recherche du profit et de la rentabilité financière, sont les clés pour redonner confiance dans l'avenir économique et écologique et relancer la demande.

Impossible comme le désirent Castex et Macron d'inciter nos concitoyens à consommer dans un tel contexte ! C'est en choyant les profits qu'ils pensent dissuader les entreprises de massacrer l'emploi ? Le ruissellement, on en a vu les effets !

En réalité, ils laissent les détenteurs du capital décider à quoi servira l'argent des entreprises et celui qu'elles reçoivent des banques et de l'État, un argent qu'elles placent pour des opérations financières destructrices (Véolia sur Suez) au lieu de créer des emplois et des richesses en transformant la production.

Il faut un autre « plan de relance » soutenant la demande et transformant l'« offre » pour une autre création de richesses. Pour cela, il faut sortir la gestion des entreprises de l'obsession de la rentabilité et de la baisse du coût du travail. Une nouvelle logique économique doit naître de la sécurisation de l'emploi et de la formation en liens avec les nouveaux enjeux sociaux, économiques et écologiques. C'est en ce sens que le PCF appelle à la réunion dans les régions, dans les localités, dans les bassins d'emplois, de conférences pour l'emploi, la formation, la transformation écologique des productions et les services publics. C'est à cela que l'argent doit être consacré, à commencer par les milliers de milliards d'euros que la BCE déverse en ce moment sur les banques et sur les marchés financiers.

“

Dans l'état actuel de crise profonde de système, l'heure est à une révolution des modes de gestion et d'intervention dans la production. C'est pourquoi jamais il n'a été aussi indispensable d'engager une véritable révolution fiscale qui pour l'essentiel passe par un changement de bases.

”

d'un coup à la tête de fortunes personnelles colossales? Auraient-ils par on ne sait quel heureux coup du sort tous gagné au loto ou au tiercé? Depuis, la richesse de ces mêmes contribuables n'a fait que croître et embellir, et on ne parle même plus de contrôle patrimonial. Dans les faits, le pouvoir et le MEDEF ne veulent d'ailleurs plus de contrôle fiscal, les VG, ou vérifications générales des entreprises, et les ESFP, examens de la situation fiscale personnelle des contribuables fortunés, étant aujourd'hui quasiment passés aux oubliettes!

Pour en revenir à notre démonstration initiale, si des fortunes ont pu se constituer, c'est parce qu'au départ elles se sont construites sur l'accaparement des fruits de la richesse produite dans les entreprises, lieu par essence de l'exploitation capitaliste. D'où la volonté des capitalistes, et des gouvernements à leur botte, de tout faire pour qu'un maximum des fruits de la richesse créée dans

les entreprises se retrouve dans la main des propriétaires et autres actionnaires impliquant pour cela que les « charges » fiscales et sociales sur les entreprises soient réduites à portion congrue afin de laisser un maximum d'argent disponible pour nourrir les dividendes et leurs détenteurs. Alors, vouloir ensuite venir reprendre par le contrôle patrimonial l'argent qu'on a fait échapper à tout impôt et à tout contrôle dans les entreprises relève de la fumisterie! Vouloir « faire payer les riches » relève aujourd'hui d'une imagerie populaire que la réalité de la vie et l'évolution des modes de production et d'échanges rend totalement biaisée et inopérante. En 1789, cela pouvait avoir un sens mais depuis la société a changé. Le capitalisme est né, le capital et son accumulation se sont transformés en même temps que ses modes d'exploitation et de domination. C'est à cela qu'il faut désormais s'attaquer et s'y attaquer c'est tarir la source de la fraude dès le départ, c'est-à-dire à l'entreprise, là où la richesse est produite, pour utiliser cet argent autrement. D'où notre proposition centrale, en lien avec l'intervention de la représentation salariée des entreprises, de la mise en place d'un nouvel impôt sur les sociétés à la fois progressif en fonction du chiffre d'affaires et des résultats et incitatif par une modulation à la hausse selon que les bénéfices des entreprises sont utilisés pour des investissements favorisant l'emploi et la formation ou vont à des opérations financières sur les marchés, soit pour se lancer dans des OPA, soit pour se retrouver dans des placements purement financiers.

À cette imposition sur les bénéfices doit être ajouté un impôt sur le capital dont la fonction serait d'alimenter les budgets locaux, tant le lien entre territoires et entreprises est devenu aujourd'hui structurant. Sorte de nouvelle taxe professionnelle, cet impôt serait calculé sur la valeur des actifs immobiliers et matériels des entreprises. S'y ajouterait une contribution (0,5 %) sur les placements financiers de ces dernières (1 100 milliards pour les entreprises non financières). Enfin, puisqu'il est à juste titre question de rétablir un ISF, celui-ci devrait intégrer l'ensemble des biens dits professionnels avec une

modulation de leur imposition en fonction de leur utilisation pour favoriser le développement de l'emploi et des salaires ou pour supprimer des emplois.

Dans l'état actuel de crise profonde de système, l'heure est à une révolution des modes de gestion et d'intervention dans la production. C'est pourquoi jamais il n'a été aussi indispensable d'engager une véritable révolution fiscale qui pour l'essentiel passe par un changement de bases. La base prioritaire doit devenir la richesse créée pour inciter à une autre utilisation de cette dernière, contre les gâchis et pour soutenir une nouvelle politique d'investissements et permettre l'entretien des services publics. C'est-à-dire jouer un rôle d'incitation exactement contraire à celui actuellement à l'œuvre, tout tourné vers la rentabilité du capital.

Enfin, vu le rôle majeur que jouent les banques dans le détournement de l'utilisation de l'argent, il faut en effet savoir que les fortunes se constituent certes à partir de la captation des fruits de la richesse créée, mais ensuite grâce à des opérations financières et spéculatives qu'organisent et proposent les banques en utilisant l'argent gratuit de la BCE et des dépôts des citoyens. Est-il encore longtemps pensable que la fiscalité puisse rester neutre vis-à-vis de ces institutions et ne pas s'intéresser à leur gestion? Ne pourrait-on pas envisager un système de taxation incitative de l'utilisation de l'argent qu'elles ont en dépôt? Serait particulièrement concerné l'argent que leur distribue la BCE avec normalement un engagement à l'utiliser pour développer l'activité réelle et celui des citoyens (salaires, pensions, etc.). Ces montants sont connus. En lien avec les organisations salariées des banques, les montants annuels attribués par la BCE et apportés par les citoyens seraient soumis à taxation selon leur utilisation. Un plafond et un plancher de réinvestissement dans la production réelle seraient fixés, accompagnés selon le niveau de ce réinvestissement d'une taxation entre 0 % et 5 %. Il n'est plus possible que le système bancaire se moque à un point tel du sort des populations qui entretiennent leur train de vie et celui de leurs propriétaires. ■